LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 84 n°30 Saint-Boniface, du 7 au 13 novembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Un manuscrit inédit retrouvé

Trésor des Oblats

«Je fouillais dans les archives des Oblats, raconte l'historien Gilles Lesage. Je consultais le dossier de Louis Riel quand, parmi les coupures de presse et les brochures, je suis tombé sur une enveloppe brune.» L'enveloppe contenait 81 pages manuscrites signées Jean-Baptiste Ladéroute.

En faisant cette découverte, Gilles Lesage était loin de se douter qu'il mettait au grand jour un texte inédit écrit en 1913 et relatant les événements de 1869-1870. «On a tellement écrit sur Louis Riel et la rébellion, indique Gilles Lesage. Sur le coup, je n'étais pas certain que j'avais trouvé quelque chose de nouveau.»

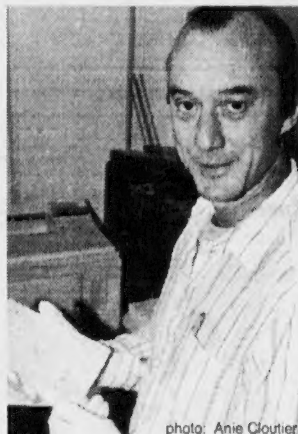


photo: Anie Cloutier

Jean-Baptiste Ladéroute, charpentier de métier, est né le 1er octobre 1837 à Saint-Vital et est décédé en 1915 à Olga dans le Dakota du Nord, explique Gilles Lesage, archiviste pour la Société historique de Saint-Boniface. «Son manuscrit nous fait le récit de la petite histoire derrière la rébellion de Louis Riel, indique-t-il. Il est particulier parce qu'il révèle des détails, des anecdotes sur les gens et les faits. La rébellion n'a pas été le fruit de quelques gros noms, mais de gens bien ordinaires. Jean-Baptiste fait bien ressortir la complexité de la dynamique autour de Louis Riel.»

À cette époque, rappelle l'historien, Louis Riel n'était pas encore le fondateur du Manitoba mais un jeune homme au début de la vingtaine. «Il n'était certainement pas admiré de tous et avait besoin de l'appui des plus âgés pour défendre ses idées. Jean-Baptiste Ladéroute fait aussi ressortir le grand rôle qu'a joué le clergé et surtout Mgr Ritchot dans les événements.»

Marie-Louise Perron, archiviste aux Archives nationales et arrière-petite-fille de Jean-Baptiste Ladéroute, souligne l'importance historique de la découverte. «On n'avait rien comme ça aux Archives, seulement des compilations de scénarios. Mais le texte de Jean-Baptiste est un récit personnel, presqu'un reportage journalistique, sur les événements de 1869-1870. Il confirme des hypothèses.»

Un certain mystère entoure cependant le manuscrit. On ignore, par exemple, comment le manuscrit s'est retrouvé chez les Oblats. Une théorie, explique Marie-Louise Perron, veut que ce soit la fille de Jean-Baptiste, Alexina, qui ait conservé le manuscrit après la mort de son père. «Ce qui serait assez logique, raconte l'historienne, puisqu'Alexina Ladéroute s'était donné le mandat de préserver l'héritage métis de la famille.»

À sa mort, le manuscrit serait alors passé dans les mains de son neveu André Florentin, petit-fils de Jean-Baptiste et Oblat.

Marie-Louise Perron connaissait l'existence d'une traduction dactylographiée du manuscrit de son aïeul. «Je l'ai même eu en ma possession pendant un certain temps, mais ça remonte aux années 1980. Et la dactylo ne nous donne pas beaucoup d'informations. Une question que je me pose c'est qui est l'auteur du manuscrit. Jean-Baptiste ne savait pas lire. Il est donc probable qu'il ait dicté son histoire à une de ses filles institutrices ou encore à son petit-fils André. La version manuscrite originale devrait nous permettre, en analysant l'écriture, de trouver des réponses à nos questions.»

Le document de Jean-Baptiste Ladéroute sera officiellement remis à la Société historique de Saint-Boniface lors du concert des Intrépides prévu le 16 novembre *(lire à ce propos l'article de la page 19).*

Anie CLOUTIER



photo: Carole Thibeault

En voiture!

Trois cents personnes ont pris le train de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, le 1er novembre, à l'occasion du gala des prix Riel. Cette soirée mettait également fin à une journée de débats animés, alors que les membres de la communauté se sont prononcés sur l'Entente Canada-communauté, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine. À lire en pages 3, 8 et 9.

À l'écoute de Marcel

Marcel Meilleur vient de lancer un album solo, enregistré avec le violon de son ami et luthier Claude Ayotte. **Page 15.**

Les bureaux seront fermés

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés toute la journée le mardi 11 novembre, jour du Souvenir. En conséquence, les personnes et les entreprises désireuses d'acheter un espace publicitaire ou une petite annonce dans l'édition du 14 novembre sont priées de réserver leur espace le plus tôt possible.

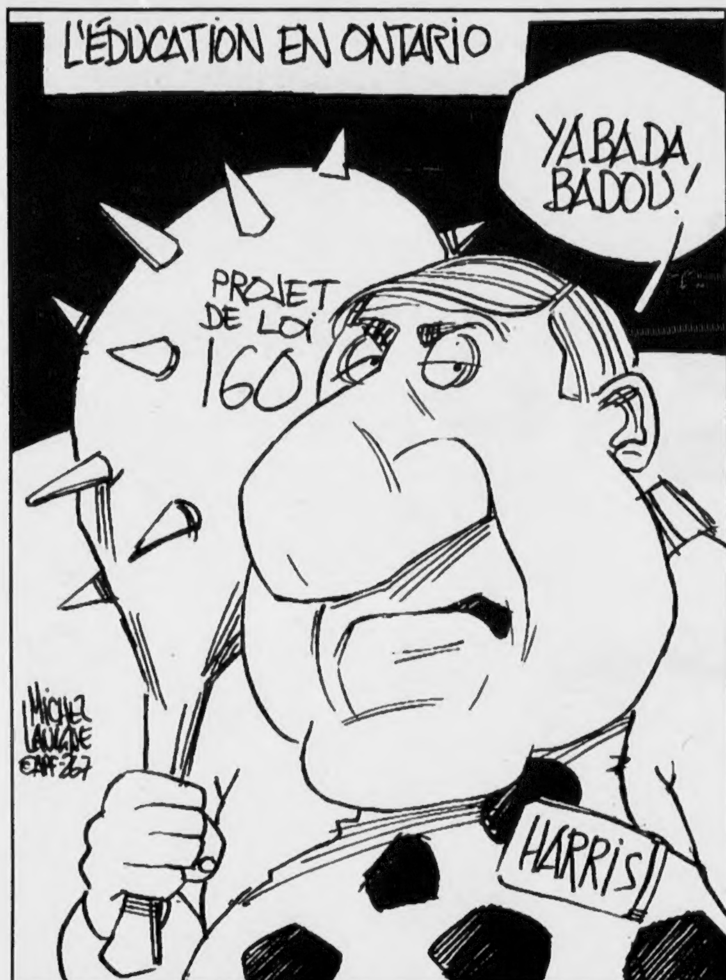
Tirage

À gagner cette semaine: 10 prix! Détails à la page 16.

Citation de la semaine

«Ça vaut n'importe quel salaire de se faire respecter par les jeunes.»

Henri Constant a dévoué sa vie au baseball amateur. Le 26 octobre, il recevait le «salaire du bénévole», une plaque de l'Association du baseball amateur du Manitoba. **Page 21.**



T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

La Semaine des anciens combattants

La Semaine des anciens combattants se poursuit au Canada du 5 au 11 novembre. Pour en savoir plus sur cette semaine, sur les anciens combattants ou encore sur le jour du Souvenir célébré le 11 novembre, vous pouvez vous rendre sur le site des Anciens combattants du Canada. Des activités sont notamment proposée aux élèves de secondaire, qui peuvent, avec leur classe, participer à une chasse au trésor cybernétique. Des informations sur «Le Canada se souvient», sur le jour du Souvenir et sur le coquelicot sont également disponibles.

Son adresse: **http://www.vac-acc.gc.ca/week/index_f.cfm**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf — **Fondation Donatien Frémont**

ACTUEL

Entente Canada-communauté

Faut-il financer la SFM autrement?

L'assemblée générale annuelle de Société franco-manitobaine (SFM) a été chargée en discussions et en émotions, le 1er novembre, alors que les membres ont eu à s'interroger sur la négociation prochaine de la deuxième Entente Canada-communauté, qui devrait entrer en vigueur en 1999.

Si l'ensemble des personnes présentes se sont entendues sur le fait que la SFM devait conserver son rôle d'organisme revendicateur, elles ont néanmoins fait ressortir leurs frustrations par rapport au mécanisme de prise de décision.

Le Conseil jeunesse provincial (CJP), la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Pluri-elles et Réseau ont fait front commun pour aiguillonner le débat qui a débuté tôt en matinée, bien avant la période prévue à cet effet.



photo: Anie Cloutier

Le président-directeur général, Daniel Boucher, a fait une mise en garde: «faites attention de ne pas affaiblir la SFM».

Mais c'est seulement en après-midi que les membres de l'assemblée ont pu approfondir la question lors d'ateliers suivis d'une plénière.

«Notre intention n'était pas de diminuer la SFM ou de l'affaiblir, explique la présidente du CJP, Roxanne Dupuis, qui a soulevé plusieurs points litigieux sur les mécanismes de l'Entente. Nous ne remettons pas en question le rôle de la SFM dans la communauté mais plutôt son rôle dans l'Entente.»

Un possible conflit d'intérêt?

La présente Entente Canada-communauté est gérée par un comité-conjoint composé de représentants de la communauté et du ministère du Patrimoine canadien. La SFM est le seul organisme de la communauté à y siéger d'office, ce qui inquiète la plupart des autres organismes.

L'Entente finance 90 % du budget de la SFM. Or, l'organisme possède une place privilégiée au sein du comité-conjoint qui distribue les fonds, et le coprésident de ce comité siège au conseil de la SFM. Aux yeux de beaucoup, cela place la SFM dans une situation potentielle de conflit d'intérêt.

L'Assemblée annuelle a donc questionné cette pratique, en plus de s'interroger sur les mécanismes de distribution des subventions en tant que tel. La directrice de la FPCP, Hélène d'Auteuil, a ainsi soulevé la question du réseau communautaire. Géré par la SFM, ce réseau obtient ses subventions du fonds de développement de l'Entente, qui vient en aide à des projets ponctuels. «Le Réseau communautaire est-il un projet, a demandé Hélène d'Auteuil, et s'il l'est, quand finira-t-il?»

Sans remettre en question la valeur du réseau d'agents, la directrice de la FPCP a voulu le prendre en exemple pour souligner que dans l'attribution des fonds, «il semble y avoir deux poids, deux mesures dans les critères de financement des projets.»

En atelier, plusieurs questions ont été posées: ainsi, a-t-on dit, «quand la SFM est au comité-conjoint, peut-elle à la fois négocier les subventions qui lui sont destinées et défendre celles des autres?»; «La SFM est-elle un organisme comme les autres, par-dessus les autres, avec les autres?»; «Comment faut-il partager les rôles entre la SFM et les autres organismes qui revendiquent mais dans des secteurs plus spécialisés?»

La solution: un financement à part?

En plénière, la recommandation la plus discutée et la plus encouragée fut celle concernant la possibilité que la SFM ne soit plus récipiendaire des fonds de l'Entente. Elle pourrait ainsi siéger au comité-conjoint et prendre position pour les organismes de la communauté lors de la distribution des fonds.

D'autres cependant ont proposé que la SFM se retire complètement du processus de distribution des fonds ou encore qu'elle ne soit plus récipiendaire de subventions provenant du fonds de dévelopement de l'Entente, une enveloppe qui accorde de l'aide pour des projets ponctuels.

L'assemblée a pris une tournure singulière quand le PDG de la SFM, Daniel Boucher, a mis en garde les participants: «Faites attention, leur a-t-il dit, il y a sûrement des questions qui doivent être adressées au comité-conjoint sur la distribution des fonds, mais il ne faut pas affaiblir la SFM.» Quant à la perception de conflit d'intérêt, Daniel Boucher a rappelé à l'assemblée «qu'on était cosignataire d'une entente de 10,6 millions $ et qu'on n'a fait que prendre nos responsabilités. N'oubliez pas que le mandat qu'on a eu, c'est vous qui nous l'avez donné.»

Un premier pas

De leur côté, les organismes qui ont voulu tirer la sonnette d'alarme on réussi à faire passer leur message. La directrice de la FPCP, Hélène D'auteuil, croit que la communauté doit maintenant se donner une vision d'avenir ainsi qu'un plan stratégique pour atteindre des objectifs précis. «En ce moment, tout ce qu'on a, c'est une liste de priorités, mais sans objectifs stratégiques. Qui a l'autorité de nous dire que nous devons fusionner ou abandonner des projets? En ce moment, les décisions sont prises selon des visions personnelles.»

Pour sa part, Daniel Boucher dit comprendre le sentiment et les inquiétudes manifestés au cours de la journée. «J'ai senti que les gens avaient des problèmes au niveau structurel, indique-t-il. Si les gens sont à l'aise avec le fait que la SFM soit à part, je n'ai pas de problèmes avec ça. C'est le genre de discussion que nous aurons au cours des prochains mois.»

Une firme de consultants, qui a animé les ateliers et recueilli les commentaires des participants, doit maintenant soumettre ses recommandations à la SFM pour éclairer les démarches en vue de la signature d'une nouvelle Entente. «Il est très important que l'évaluation soit connue de tout le monde, prévient la directrice générale de Pluri-elles, Murielle Gagné-Ouellette. Personnellement, je veux voir l'étude. Je veux voir si ça réflète ce que les gens ont dit.»

Il faut dire que la méthode utilisée par les consultants a été quelque peu critiquée, les gens disent qu'ils n'ont pas eu la chance de discuter à fond de la question. «L'animation pendant les ateliers faisait un peu défaut, souligne Roxanne Dupuis. La plénière a été plus productive.»

À la SFM, on souligne que le rapport servira de guide de travail et que la rencontre du 1er novembre n'est qu'un premier pas dans la résolution du conflit. Daniel Boucher parle même de la possibilité d'organiser une assemblée extraordinaire où les membres de la communauté pourraient vider la question.

Carole THIBEAULT
Sylviane LANTHIER

Lire sur l'assemblée de la SFM, l'allocution du ministre Darren Praznik et la remise des prix Riel en pages 8 et 9.

ÉDITORIAL

Les débuts d'un débat

On a fait beaucoup de reproches à la SFM en fin de semaine dernière, mais on a aussi reconnu de façon unanime le rôle crucial joué par l'organisme parapluie de la communauté. Cependant, en gérant une entente qu'elle a négociée et qui lui fournit l'essentiel de son financement, la SFM est en effet placée dans une position inconfortable et porte le flan à la critique.

Le problème ne tient pas que dans la possibilité d'un conflit d'intérêt; il réside aussi dans les relations qu'entretiennent les organismes avec la SFM. Sont-ils tous sur le même pied ou la SFM est-elle en quelque sorte «au-dessus» d'eux? En menant des dossiers politiques en tant que leader ou partenaire d'autres organismes, la SFM est-elle leur égale ou leur supérieure?

Les autres organismes plus spécialisés ont un membership plus défini. Mais qui est membre de la SFM, et qui lui donne ses mandats si non, la plupart du temps, des participants issus de ces autres organismes? La SFM est-elle alors une sorte de super-organisme destiné à englober et représenter tous les autres, ou doit-elle avoir son champ d'action propre: la défense des intérêts strictement politiques des francophones?

Accusée d'empiéter parfois sur le terrain des autres groupes avec son réseau d'agents communautaires; critiquée pour sa défense de l'Entente Canada-communauté alors que tant d'organismes voudraient y apporter des correctifs; vue comme la main qui tient le couperet plutôt que comme le bras qui défend les intérêts de l'ensemble, la SFM a été la cible de toutes les frustrations, celles qui étaient pleinement justifiées comme celles qui l'étaient à moitié.

Les inquiétudes des organismes sont faciles à comprendre: beaucoup se voient refuser des projets par le comité-conjoint alors que d'autres sont acceptés, sans que les critères de sélection soient toujours clairs. Pas étonnant alors que l'autorité et la légitimité du comité-conjoint soit remises en cause, et par-là même celles de la SFM, qui semble dans ce dossier être aussi omniprésente que le bon Dieu lui-même!

Quelles conclusions faut-il tirer de tout ce débat? D'abord, les organismes doivent avoir une vision plus claire de leurs attentes vis-à-vis la SFM. Ensuite, la prochaine entente doit s'articuler autour de priorités et d'objectifs plus clairement identifiés.

Enfin, si la SFM est le négociateur de l'Entente et si elle doit rester le principal instrument de revendication politique de la communauté, il faut lui trouver un financement qui ne la mette pas en concurrence avec les autres organismes dans l'obtention de fonds provenant de l'Entente, et qui lui permette de maintenir sa crédibilité.

Cela ne peut se faire que de deux façons: la SFM pourrait être financée via une source autre que l'Entente. On pourrait par exemple imaginer que les autres organismes, mieux financés eux-mêmes, verseraient une cotisation importante à la SFM.

Autre solution, beaucoup plus simple: la SFM continuerait de tirer son financement de l'Entente, mais sur une base connue à l'avance. Ce pourrait être par exemple une subvention fixe, ou un pourcentage de l'ensemble des sommes attribuées aux autres.

Beaucoup de questions restent en suspens à la suite de cette assemblée. Mais un consensus a tout de même été clairement établi par les participants: c'est que la SFM ne doit pas être affaiblie.

Et c'est tout de même un bon point de départ pour la suite de l'histoire.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Des augmentations contestées

Lettre adressée à la Secrétaire générale du CRTC, Madame Laura Talbot Allan.

Madame,

La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a le mandat d'offrir un appui aux personnes de 55 ans et plus à la retraite, de représenter leurs intérêts et de contribuer à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

La FAFM tient à vous faire part de ses préoccupations en ce qui a trait aux augmentations des tarifs de base mensuels pour le service du téléphone au Manitoba, par la Manitoba Telephone System NetCom Inc.

Depuis septembre 1995, le tarif de base mensuel pour le service du téléphone à Winnipeg est passé de 15,14 $ à 19,39 $ au mois de janvier 1997.

Si une majoration de 3 $ par mois est permise en janvier 1998, le tarif mensuel sera de 22,39 $, ces augmentations approcheront 7 $ en 24 mois. Cela équivaut à une augmentation de près de 50 %.

Il est absolument injuste d'augmenter ainsi les tarifs du service de base du téléphone afin de diminuer les tarifs interurbains, et pour distribuer de riches dividendes aux actionnaires.

Les personnes à faible revenu, et à revenu fixe tels que les aînés ne peuvent plus absorber ces augmentations. Le service d'un téléphone à domicile est une nécessité, pas un luxe. La FAFM qui représente au delà de 1 200 membres et est le porte parole des aînés au Manitoba français vous prie de prendre en considération la situation économique des aînés lors de votre décision.

En terminant Madame, veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les plus distingués.

La présidente,
Dina Rondeau
Le 17 octobre 1997

À propos du débat sur l'unité nationale

Madame la rédactrice,

Il me semble encore que nous allons directement vers une autre impasse. Dans ce débat, il faut se rendre compte qu'il y a là un fait humain complexe susceptible de provoquer des sursauts de racisme et d'intolérance.

Les nouvelles rondes d'audiences publiques vont permettre encore aux extrémistes d'exprimer et d'alimenter ainsi de stéréotypes, de préjugés, de mythes hérités de longue date leurs visions de l'unité nationale.

Certes il va y avoir un grand nombre de gens, tant de langue anglaise que de langue française, qui vont tenter avec honnêteté et patience de convaincre leurs compatriotes qu'une unité canadienne authentique est possible et que le caractère unique du Québec ne reflète que sa réalité sociale, juridique, politique et culturelle.

Enfin cette unité permettra au Canadien de Vancouver ou de Terre-Neuve de comprendre et d'estimer celui du Québec, et réciproquement.

Ce débat du «caractère unique» comme celui de «la société distincte» sont et seront identiques et on résumera la situation en quelques mots: Canadiens d'expression française, concentrés au Québec mais présents aussi dans le reste du pays, et ceux d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays mais aussi présents au Québec, ne se comprennent pas, de façon générale.

Parce que certains politiciens s'oppseront à la déclaration de Calgary en voyant seulement un moyen opportun de gagner les faveurs de nouveaux partisans électoraux.

Ils essayeront d'augmenter les tensions sociales en utilisant des slogans concernant les droits des minorités, les droits des femmes, des divers groupes sociaux et des Autochtones afin d'alarmer et de créer une confusion populaire.

Ce débat aura lieu dans un contexte différent des précédents parce que les régionalistes ont envahi la capitale de la nation et que le sentiment authentique d'un nationalisme canadien pluraliste demeure encore embryonnaire. L'unanimité ne se fera donc pas encore sur ce qui doit être l'unité canadienne.

Tayeb Meridji
le 21 octobre 1997

Un appui apprécié

Madame la rédactrice,

Les Éditions du Blé souhaitent remercier **La Liberté**, la radio **CKXL**, la télévision de **Radio-Canada** ainsi que **CKSB** et **Rinella Printing** pour leur appui lors du lancement de recueil de poèmes *corps météo* de Charles Leblanc et du roman *Une si simple Passion* de Roger Léveillé.

Nous sommes très satisfaits des articles, annonces et photos parus dans **La Liberté** et de la couverture faite par les radios. Ces gestes démontrent vraiment une volonté communautaire de la part de tous ces acteurs principaux de Saint-Boniface, pour ne pas dire du Manitoba français.

Encore une fois, les médias ont su faire sonner les trompettes au moment propice, ce qui a assuré le succès du lancement qui s'est déroulé le lundi 27 octobre au CCFM.

Les amuse-gueules, le service ainsi que les causeries ont été des plus agréables.

Mikel Côté
Directeur administratif
Les Éditions du Blé
Le 28 octobre 1997

Du beau travail

Madame la rédactrice,

J'aimerais prendre cette occasion pour vous féliciter pour le travail superbe que l'équipe de *La Liberté* a fait afin de publier le cahier souvenir du 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface.

Je vous souhaite un succès continu avec l'hebdomadaire de première qualité des Franco-Manitobains.

L'honorable Ronald J. Duhamel,
C.P., député de Saint-Boniface
Le 24 octobre 1997

Message aux abonné.e.s

Plusieurs d'entre vous nous ont appuyé et nous ont déjà fait pervenir la **Lettre aux responsables de la Société canadienne des postes** dûment signée. Pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, nous publions cette lettre cette semaine encore.

Nous faisons appel à nos lecteurs et lectrices pour qu'ils nous aident à faire comprendre aux représentants de Postes Canada à quel point la distribution inégale et irrégulière du journal nous cause du tort.

Aidez-nous dans nos démarches en vue de faire comprendre aux dirigeants de Postes Canada que VOUS voulez votre hebdomadaire le vendredi. Vous pouvez le faire en signant la lettre qui suit et en la faisant parvenir au journal. Nous nous chargerons d'entrer en communication avec les dirigeants de la Postes Canada.

La direction

Lettre aux responsables de la Société canadienne des postes

Messieurs Alphonso Gagliano, ministre du gouvernement fédéral responsable de la Société canadienne des Postes
André Ouellet, président du conseil d'administration de la SCP
Georges C. Clermont, président-directeur général de la SCP
Robert Gauthier, gestionnaire des langues officielles, SCP

La Liberté est le seul journal qui dessert toute la communauté francophone au Manitoba, le seul qui soit distribué aussi bien à Saint-Boniface qu'à Saint-Lazare, Saint-Labre ou Saint-Laurent; le seul qui fasse le lien entre les francophones de Thompson et ceux de La Broquerie; le seul qui puisse rendre compte des activités importantes de Sainte-Anne comme de Saint-Pierre-Jolys; le seul qui soit lu aussi bien à Saint-Claude qu'à Saint-Jean-Baptiste.

Depuis bientôt 85 ans, *La Liberté* pénètre dans les foyers, les écoles, les entreprises de la francophonie manitobaine de la province. C'est un des éléments essentiels de la vie française au Manitoba.

Longtemps, *La Liberté* est arrivée dans nos foyers chaque vendredi, beau temps, mauvais temps. La Société canadienne des postes nous rendait un service aussi fiable qu'une montre suisse!

Mais depuis quelques années, nous constatons une détérioration constante dans la qualité du service offert par la Société canadienne des postes, en ce qui concerne la livraison de notre hebdomadaire, le seul auquel nous ayons accès en français, le seul qui puisse nous informer chaque semaine sur les événements importants de notre communauté... et parfois la seule publication en français à laquelle nous avons accès sur une base régulière.

Dans les dernières semaines, des villages pourtant pas très éloignés de Winnipeg, comme Saint-Adolphe ou La Broquerie, n'ont eu leur journal que le lundi et parfois le mardi. En ville, les journaux sont trop souvent livrés le lundi, et parfois aussi le mardi.

Bien sûr, la SCP a dû effectuer une rationalisation de ses dépenses pour atteindre un équilibre financier. Nous comprenons que des réorganisations du travail puissent être nécessaires. Mais nous ne voulons pas souffrir de cette réorganisation.

Pourquoi certaines semaines le journal peut-il être livré le vendredi comme nous le voulons, et d'autres fois faut-il attendre jusqu'au mardi pour l'obtenir? Pourquoi la Société canadienne des postes ne peut-elle s'engager à livrer rapidement, chaque semaine, le seul hebdomadaire qui desserve la minorité de langue officielle du Manitoba?

Nous faisons aujourd'hui appel aux autorités les plus haut placées de la Société, parce que les plaintes que nous avons logées en suivant le processus qui nous a été indiqué par le personnel de la SCP ne donnent pas beaucoup de résultats.

Messieurs les dirigeants de la SCP, vous affirmez dans votre rapport annuel 1996-1997: «Notre engagement se résume en quelques mots: nous sommes en affaires pour vous servir.»

Nous faisons appel à cet engagement et nous vous demandons de vous engager, en effet, à nous servir, et à comprendre qu'au Manitoba français, *La Liberté* joue un rôle essentiel pour les francophones.

Nous sommes un peu comme ce village gaulois bien connu d'une bande dessinée renommée: nous résistons toujours aux menaces extérieures et nous voulons préserver notre identité, notre culture, notre langue. Mais nous ne détenons pas de potion magique.

Nous avons cependant quelques outils pour assurer le maintien d'une vie en français au Manitoba, et *La Liberté* fait partie de ces remparts qui nous protègent contre les effets de l'assimilation.

Nous ne vous demandons pas d'argent. Nous voulons seulement recevoir notre hebdomadaire le vendredi, comme il se doit.

Signature ______________________
adresse ______________________
____
date ______________________

c.c. Ronald Duhamel, secrétaire d'État et député de Saint-Boniface

Note: faites parvenir cette lettre dûment signée à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4, ou par télécopieur au (204) 231-1998.

Tribune *libre*

Une fable à l'ère nucléaire

Jean-Yves Bernier



Bienvenue

Dans une des provinces des Prairies
Comme dans toute autre de langue anglaise,
On pratique un sport favori:
Celui de chasser la langue française.

Cette province fut découverte et colonisée
Par des gens venus de la Nouvelle-France
Désirant répandre des semences
D'Évangile et de grains en des terres cultivées.

Après la cession du pays à l'Albion,
On a pris plus de cent ans à fonder
Quelques bastions puis des agglomérations
Transformées en localités gérées.

Lors de l'accord avec la Confédération,
Les deux langues étaient aussi officielles,
Les populations, étant d'égale proportion,
Se firent des concessions mutuelles.

L'émigration fit basculer
Cet équilibre lézardé.
Les Anglais, forts de leur majorité,
S'empressèrent de déclarer
Le français hors-la-loi et indésirable
Puis le Manitoba unilingue
Alors qu'il avait été bilingue.
Mais on formait une communauté viable.

On décida d'enseigner le français
A la cachette et à la barbe des inspecteurs
Qu'on savait être d'incorrigibles gouailleurs
A l'égard de la langue de Beaumarchais.
Le juste droit
Prime la loi.

Après des luttes incessantes,
Des exactions arrogantes,
Des remarques malveillantes,
Des édits de lois vexantes
Dans le domaine essentiel de l'éducation,
On réussit à gagner quelques concessions
Des bailleurs philanthropes de droits naturels.
Quatre-vingts ans de privations culturelles
Devaient s'atténuer à la fête du Centenaire;
Mais on trouve encore d'intrigants factionnaires
Dont la perversité consiste à contrarier
Tout effort de bilinguisme
Des bigots dont l'égoïsme
N'a d'égal que leur ignorance éhontée
Ont refusé récemment d'ajouter le mot
«Bienvenue» sur les plaques de permis des autos
Prétextant qu'il était tard et que ça coûtait cher
Quelques braves gens, tenant au terme, s'organisèrent
Afin de faire imprimer le mot détesté,
À leurs frais, puis de le vendre aux intéressés.

En peu de temps, on nota cette anomalie
Du mot accolé que l'on avait interdit.
Les autorités judiciaires
Discutèrent de ce cas d'infraction
Et décidèrent de laisser-faire
Le geste, sans contraventions,
Pour plusieurs raison dont les deux principales:
1. Jusqu'à la Cour suprême on se rendrait
Comme ce fut le cas de Monsieur Forest.
2. Puis on devait parler d'unité nationale.
Devant s'attaquer à un droit fondamental,
Une poursuite aurait été jugée illégale.

Un discours sur l'unité nationale
Aurait paru fort mal et immoral
Vu les circonstances; donc l'inaction
Est de mise jusqu'à la prochaine confrontation
Car on s'entête à ne pas reconnaître
Que les deux peuples fondateurs peuvent être
Deux égales nations souveraines
Dans un pays à deux langues suprêmes.

Le pouvoir exerce sa tyrannie
Et s'interpose à quelque compromis
Que ce soit par intérêt financier
Ou pour son hégémonie assurer.

Lettres

Des étudiants plus courageux que leur gouvernement

Des étudiants du cours de sciences humaines de Raymond Sokalski, de l'école secondaire Kelvin à Winnipeg, nous ont fait parvenir leurs réflexions au sujet du bilinguisme sur les plaques d'immatriculation. Voici quelques-uns de leurs commentaires:

«Je pense que c'est idiot de ne pas avoir écrit une plaque bilingue. Je pense que cela renforcera les raisons pour lesquelles le Québec veut se séparer.»

Andrew Stanbury

«Pensez de l'autre côté... les Anglais seraient très fâchés si les plaques étaient uniquement en français et leurs autocollants étaient bannis.»

Brennan Smith

«Le gouvernement provincial n'aurait pas dû dire que toutes les langues seraient permises sur les plaques manitobaines; on va avoir une bataille de cultures. Le français est une langue officielle du Manitoba selon la Cour suprême et on a besoin d'accepter ça. Si on utilise toutes les langues sur les plaques, on pense que ça va réduire l'importance du français, et ça, ce n'est pas juste.»

Carolyn Barg
Emily Wagner
Emily Suderman

«Je pense qu'avant que des groupes luttent pour avoir leurs langues sur la plaque d'immatriculation, ils doivent se battre pour rendre leur langue une langue officielle du Manitoba, comme les Franco-Manitobains ont dû faire.»

Stephen Capelle

«Comment est-ce que le français peut être une de nos langues officielles au Manitoba si nous le traitons comme n'importe quelle autre langue, comme le gouvernement provincial suggère avec son annonce sur les autocollants pour les plaques? Les Français devraient être traités complètement également aux Anglais, car ils sont les deux langues officielles au Manitoba. Les Français ont le droit d'être représentés sur la plaque parce qu'ils sont une partie du Manitoba, une partie du Canada et une partie de notre histoire; nous n'existerions pas comme une province sans Riel et comme pays sans les Québécois.

Chantel Marostica
Emily Kenny
Louise Hughes

«Nous pensons que c'est inutile d'avoir une deuxième langue officielle si on n'est même pas prêts à la montrer sur une plaque d'immatriculation. Comment les Manitobains peuvent-ils tourner leurs dos sur notre héritage? Parce qu'il y a deux langues au Manitoba reconnues comme étant bilingues par la Cour suprême, on aurait dû avoir deux langues sur la plaque dès le début.»

Jamie Wheaton
Michelle Dobrovolny
Jane Testar
Le 31 octobre 1997

Un grand merci!

Madame Anie Cloutier,

Merci beaucoup pour l'article très sympathique que vous avez écrit sur moi et la chorale Philharmonique. C'était un article très bien écrit qui a mis en vedette tous les éléments de la chorale que je voulais souligner, et j'espère qu'il a suscité de l'intérêt pour la chorale parmi les membres de la communauté francophone.

Je suis bien contente que vous ayez aussi mentionné les autres concerts de notre saison ainsi que le livre qu'on vient de lancer.

Linda Feasby
Le 31 octobre 1997

Jour du Souvenir

Les souvenirs d'un Métis

«L'un de mes souvenirs les plus atroces de la guerre, se rappelle Albert Desjarlais, c'est mon premier mort. C'était un de mes amis de Sainte-Rose; il s'appelait Adélard Parent. Il n'avait que 18 ans. Ça ne faisait que quelques heures que nous étions sur le champ de bataille. Il est mort vers trois heures de l'après-midi et c'est allé jusqu'à quatre heures du matin avant qu'on puisse ramasser son corps. Quand j'en parle, c'est comme si ça s'était passé hier. Je peux vous dire que ça fait vieillir quelqu'un assez vite!»

Militaire de carrière, Albert Desjarlais a servi pendant plus de 33 ans dans les forces armées canadiennes. Au départ, alors qu'il travaillait pour un fermier de Saint-Lazare, c'est le désir d'aller rejoindre son jeune frère qui l'a poussé à s'enrôler. Vétéran de la guerre de Corée, l'adjudant-maître est aujourd'hui l'un des Métis les plus décorés au Canada.

Originaire de Foxwarren et résidant aujourd'hui à Saint-Boniface, Albert Desjarlais est fier de ce qu'il a accompli dans l'armée. Et pour honorer ses compatriotes qui ont aussi vécu les mauvais moments de la guerre, il se prépare à participer à de nombreuses cérémonies de commémoration dans le cadre du jour du Souvenir, qui s'étaleront sur toute la semaine, un peu partout au Manitoba.

«Malgré mes mauvais souvenirs, j'ai beaucoup aimé la vie militaire, raconte-t-il. Ce que j'aimais le plus, c'était la camaraderie. Nous étions comme une famille. Tous les hommes devaient être là pour les autres. Comme on se plaisait à le dire, nous étions là "un pour tous et tous pour un". Et puis, c'est un métier très cosmopolite. J'ai servi avec des Allemands, des Hollandais, des Japonais, des Anglais... Ce n'était pas pour l'argent, malgré le fait qu'à l'époque, nous avions le meilleur plan de pension au Canada.»

Albert Desjarlais participera aussi cette semaine au lancement du nouveau livre du père oblat Guy Lavallée intitulé *Prayers of a Métis Priest*, avec qui il a bien voulu partager ses pensées sur la situation métisse au Canada. Le lancement aura lieu le 15 novembre au Friendship Centre situé au 45, rue Robinson à Winnipeg. Renseignement: 233-7323.

Carole THIBEAULT



Albert Desjarlais: un métis qui a combattu pour son pays.

Le Babillard

LORETTE

→ Le Comité culturel de Lorette organise deux ***soirées Bière et Saynètes*** les 21 et 22 novembre à la salle paroissiale de Lorette. Billets: 10 $ disponibles auprès de Léona Van Osch 878-2300 ou Priscilla Chadouet 878-2758.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

→ Le centre communautaire de Saint-François-Xavier tient le 16 novembre sa ***vente d'artisanat de Noël***. L'activité débute à 11 h et se termine à 16 h (864-2747).

SAINT-NORBERT

→ Ne manquez pas la ***vente annuelle d'artisanat de Noël*** au centre communautaire de Saint-Norbert (3450, chemin Pembina) les 22 et 23 novembre à compter de 10 h.

AU FÉMININ

→ ***Le Colloque de Réseau, prévu pour le 15 novembre, a été reporté à une date ultérieure (235-0640)***. → Plurielles est toujours à la recherche de personnes intéressées à participer à ses ateliers de recherche d'emploi ***Faire carrière***. C'est gratuit! (1-800-207-5874 ou 233-1735).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

→ Le ***Conseil pour les aînés de Boni-Vital*** est à la recherche de bénévoles pour rendre quelques menus services à des personnes de 55 ans et plus. Pour offrir vos services ou pour obtenir de plus amples renseignements: 255-2061.

BOURSES ET CONCOURS

→ Le réseau de télévision ***YTV est à la recherche de candidats pour ses prix YTV Achievement Awards 1998***. Ces prix soulignent les réalisations exceptionnelles de jeunes de toutes les régions du pays dans divers catégories dont Action communautaire, Animation artistique, Arts visuels, danse, écriture ou sports, entre autres. L'an dernier, le groupe manitobain Les Mouches Noires était en nomination dans la catégorie Groupe musical. Les formulaires de mise en candidature sont disponibles auprès des centres de la CIBC, des bibliothèques publiques, des compagnies de cablôdistribution ou des organismes jeunesses ainsi qu'à l'adresse Web suivante: www.ytv.com. La date limite de mise en candidature est le 14 novembre. → L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998.

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

→ ***Dîner-conférence de la FAFM*** le 19 novembre à 12 h 30 au Club La Vérendrye (614, rue Des Meurons). Le thème est la ***mise sur pied du fonds Dédération des aînés franco-manitobains Inc.*** qui permettra le financement à long terme de la FAFM (235-0670. → Soirée-causerie ayant pour titre ***Les Femmes métisses dans le nord-Ouest canadien au 19e siècle (entre 1880 et 1910): symboles, mythes et réalités*** avec Diane Payment au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 27 novembre à 19 h 30 (237-4500 ou 235-0640).

COURS ET ATELIERS

→ Le CCFM offre un ***atelier sur la poterie*** le samedi 15 novembre. Renseignements: 233-8972.

DE DEUX À VINGT ANS

→ Jusqu'au 2 décembre, la bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre l'***Heure du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans tous les mardis à 10 h 30. Inscription obligatoire 986-4576. → Le nouveau ***Mini-Franco Fun de Champlain*** invite les jeunes d'âge pré-scolaire et leurs parents à venir s'amuser en français tous les jeudis entre 9 h et 11 h 30 (Darcie au 237-4662).

FINANCEMENT

→ Une ***bourse à la mémoire de Janelle Cloutier*** verra le jour prochainement. Janelle Cloutier (fille de Michel et de Marielle Cloutier de La Salle) a été happée mortellement par une voiture sur le chemin Pembina le 10 juin 1995. La bourse qui porte son nom sera remise aux diplômés de l'Institut collégial de Saint-Norbert qui poursuivent leurs études en éducation. Les chèques, faits au nom de l'Institut collégial Saint-Norbert (Bourse J. Cloutier), peuvent être envoyés à l'adresse suivante: 870, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Norbert (MB) R3V 1H8. → Une ***soirée dansante au profit de Lorne Chartrand***, paralysé à la suite d'un accident, aura lieu le 14 novembre au International Inn. Billets: 10 $. Renseignements: Jules Chartrand au 646-2104 ou Mona Bérard au 586-8855. → Un dîner-spectacle au profit de ***l'Alliance française*** aura lieu le 10 novembre à 17 h 30 au restaurant La Vieille Gare (630, rue Des Meurons). Admission: 50 $ (comprend le dîner, le vin et le billet d'entrée pour la pièce ***SAND, prénommée George*** présentée le même soir au CUSB ainsi qu'un reçu d'impôts de 20 $). Renseignements: 477-1515.

PASTORALE

→ Une ***retraite ayant pour thème: Dieu est-il présent dans la souffrance?*** aura lieu du 21 au 23 novembre à la Villa Maria (100, Place Villa Maria à Saint-Norbert). Le conférencier invité est Alain Dumont. Une offrande de 100 $ par personne sera perçue. Les frais d'inscription sont de 25 $. Renseignements: 269-2114. → Le 9 novembre à 19 h 15 à la chapelle du CUSB, ne manquez pas la première ***messe jeunesse*** animée par les jeunes de la pastorale. Renseignements: sœur Norma McDonald au 235-4424. → Une douzaine d'étudiants du collège Louis-Riel animent une ***série de rencontres mensuelles*** le dernier dimanche de chaque mois. Ces rencontres comportent un volet spirituel et un aspect social. Personnes intéressées, contactez Sylvie Boucher au 237-6557. → L'organisation catholique ***Développement et Paix*** invite toute personne intéressée à une ***retraite animée par Benoît Fortin***, capucin. Cette retraite se tiendra du 12 au 14 décembre à la Maison provinciale des Sœurs Grises (151, rue Despins à Saint-Boniface). Le thème abordé sera: Témoins d'espérance. Un don de 25 $ est suggéré. Renseignements: 237-6438 ou 269-7638.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

→ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** vous invite à sa réunion générale annuelle qui aura lieu le 20 novembre à 19 h 30 au centre de pastorale (622, avenue Taché). Renseignements: 237-9851, poste 236. → La prochaine ***réunion de la Société des orchidophiles du Manitoba*** aura lieu le 16 novembre à 14 h dans la salle 1147 du CUSB. Le conférencier invité est Doug Kennedy, spécialiste des orchidées Oncidium. Programme pour les néophytes à 13 h.

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Léger surplus budgétaire à la DSFM

Pas de quoi se péter les bretelles, prévient le président

C'est avec un léger surplus accumulé de 239 000 $ que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a terminé l'exercice financier 1996-1997, a-t-on appris lors de la réunion mensuelle des commissaires qui se tenait le 29 octobre à Notre-Dame-de-Lourdes. Mais comme ont tenu à le souligner les commissaires, cet excédent ne signifie pas pour autant que la DSFM a réglé son problème de sous-financement chronique.

«Nous avons dépensé 144 000 $ de plus que ce qui avait été planifié, mais nous sommes allés chercher 662 000 $ supplémentaires, pour un excédent total de 738 000 $», résume le secrétaire-trésorier André Chaput.

Il rappelle que le 30 juin 1996, la DSFM enregistrait un déficit accumulé de 551 000 $. «L'excédent de 738 000 $ nous permet donc de combler ce déficit, ce qui nous donne un surplus réel de 334 000 $. Et sur cette somme, il faut aussi mettre de côté les budgets non dépensés des écoles, ce qui ne nous laisse dans les fait que 239 000 $.»

Ces sommes additionnelles, qui ne figuraient pas au budget de 1996-1997, proviennent en bonne partie de deux sources: 1) une augmentation du prélevé spécial des divisions scolaires cédantes (un total de 264 000 $) et 2) des ajustements apportés au niveau des revenus provinciaux auxquels la DSFM avait droit mais n'avait pas réclamé.

Ces ajustements ont généré 217 000 $ en revenus supplémentaires et seront dorénavant incorporés dans les planifications budgétaires. «Ce sont des choses auxquelles on ne pensait pas avoir droit et que nous sommes allés chercher, indique André Chaput. Ça ne change rien pour l'avenir, mais au moins, on ne commence pas l'exercice budgétaire 1998-1999 avec un déficit accumulé.»

Le président de la DSFM, Aurèle Boisvert, résume ainsi la situation: «On n'a pas à se péter les bretelles! 239 000 $, ce n'est pas énorme sur un budget annuel de 28 millions $. Et il ne faut pas oublier que les fonds qui nous sont versés par l'Entente Canada-Manitoba pour la mise en place de la gestion scolaire vont continuer de baisser. De 3,7 millions $ l'an dernier, ils sont passés à 2,4 millions $ cette année et seront de 1,5 million $ l'an prochain.»



Archives La Liberté

André Chaput.

La DSFM continue à soutenir qu'elle souffre d'un sous-financement chronique et que pour atteindre l'équivalence, elle doit être financée adéquatement. «Nous avons rencontré la ministre McIntosh dernièrement et je crois qu'elle reconnaît que nous méritons un plus grand financement, indique Aurèle Boisvert. Mais ce qui nous inquiète, c'est la décision du Conseil du Trésor qui tend à couper le financement à toutes les divisions de la province.»

La DSFM ne saura qu'en janvier si la province augmentera ou non son financement aux écoles françaises. Elle doit cependant débuter en novembre la première ébauche du budget de 1998-1999. «On va commencer par regarder nos besoins dans les écoles et les classes d'accueil, souligne Aurèle Boisvert. L'idée est de planifier selon nos besoins, en tenant compte de la réalité fiscale de la province, et en continuant à revendiquer nos droits.»

Anie CLOUTIER

La DSFM intente un procès d'expropriation

Nous n'avons pas d'autre choix

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) intente un procès d'expropriation contre Qualico Developments Ltd, a indiqué le président de la DSFM, Aurèle Boisvert. Cette décision, prise par les commissaires le 29 octobre, doit permettre à la DSFM d'acquérir le lot de cinq acres situé à l'est de la rue Dakota entre les rues Ward et John Forsyth, identifié comme site de la future école française dans le sud de Saint-Vital.

Rappelons que la DSFM possédait une option d'achat sur le terrain mais qu'une technicalité leur a fait perdre ce privilège. L'option d'achat spécifiait en effet que la DSFM avait jusqu'au 30 juin pour faire une offre d'achat, mais qu'elle devait en aviser Qualico *avant* le 20 juin, un détail oublié par la division scolaire et sur lequel s'est basé Qualico pour refuser l'offre d'achat.

L'article 62 de la Loi sur les écoles publiques, rappelle Aurèle Boisvert, permet à toute division scolaire d'exproprier un terrain dans le but d'y bâtir une école. «Nous avons épuisé les autres méthodes, indique-t-il. Nous avons essayé de négocier avec Qualico par le biais de nos avocats. Mais ils continuent à demander 600 000 $ pour un terrain évalué à 290 000 $. Nous n'avons plus d'autre choix que de recourir à l'expropriation.»

La DSFM conteste également le rezonage du terrain, entrepris à la demande de Qualico. «Ça s'est fait tellement vite qu'on se demande même s'il n'y a pas quelque chose de croche là-dessous», avance Aurèle Boisvert. Les avocats de la DSFM, la firme Aikins, MacAulay & Thorvaldson, ont d'ailleurs reçu l'aval des commissaires pour déposer un avis de requête à la cour du banc de la reine pour annuler le rezonage du lot.

La Commission des finances des écoles publiques du Manitoba, qui s'est engagée à accorder à la DSFM les 290 000 $ nécessaires à l'achat du terrain, ne s'est pas encore engagée à aider financièrement la DSFM dans sa poursuite. «Il peut arriver que, dans certains cas, la Commission des finances des écoles publiques accepte de couvrir les frais légaux associés à l'expropriation, indique la présidente de la commission, Barbara McFarlane. Mais il est trop tôt pour dire ce que nous ferons dans le cas présent. La situation est inhabituelle et nous devons attendre que la DSFM dépose une demande d'aide en bonne et due forme.»

Anie CLOUTIER

Prix Riel: la reconnaissance d'années de travail

Petit train va loin!

C'est dans un décor pouvant faire l'envie de la gare centrale de Winnipeg que quelques 300 Franco-Manitobains ont assisté, le 1er novembre, à la Soirée gala du Prix Riel tenue à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. L'animateur et chef de gare Pascal Gagné, accompagné des dizaines de passagers de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, ont fait vivre aux spectateurs une soirée haute en couleurs.

Le clou de la soirée était évidemment la remise des cinq prix Riel reconnaissant le dévouement et l'apport de certains membres de la communauté. Nouveauté cette année: les prix pouvaient être dédiés à des personnes dont l'accomplissement date de plusieurs années.

La première récipiendaire, Odile Martel de Saint-Léon, a été choisie dans le secteur du développement communautaire pour ses cinquante années de d'activisme au sein de la communauté francophone. Elle a entre autres participé au premier souper paroissial de Saint-Léon et à la mise sur pied du petit journal *Le Montagnard* qu'elle publie toujours. Odile Martel travaille présentement à l'élaboration d'un livre historique portant sur les familles qui ont habité à Saint-Léon depuis sa fondation en 1878. «C'est un prix qui me fait très plaisir, indique Odile Martel, mais ça me gêne un peu car je me dis qu'il y a tellement d'autres gens qui s'impliquent dans la communauté.»

Les Associés du fort Gibraltar ont reçu un prix Riel dans le secteur patrimoine pour leur grande contribution dans la reconstitution et la renaissance historique du fort. Le bourgeois Marcel Ritchot, habillé en costume d'époque, a reçu le prix au nom de ses confrères et consœurs.



photo: Carole Thibeault

Les récipiendaires du Prix Riel: Lucien et Lucienne Loiselle, Léo Rémillard, Gilles Martel au nom d'Odile Martel, Marcel Ritchot et Roseline Préjet au nom de Barbara Comte.

Le comité organisateur du Centre d'enfants 1-2-3 de Notre-Dame-de-Lourdes a aussi reçu un prix Riel dans le secteur de développement communautaire. Ce comité a été reconnu pour son travail sans relâche pour la construction et la mise sur pied du centre qui accueille près de 70 enfants dans sa garderie, sa prématernelle et son Mini-Franco fun. Roseline Préjet a reçu le prix au nom de la présidente du comité Barbara Comte.

D'autre part, c'est avec une surprise manifeste que Lucien et Lucienne Loiselle se sont vu remettre un prix Riel dans le secteur culturel et artistique. En cette année où l'on fête le 50e anniversaire de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, il allait de soi que les responsables de la remise sur pied de la troupe en 1971 soient reconnus pour leur grand engagement. «On s'est fait jouer un bon tour, raconte en riant Lucien Loiselle. On ne s'y attendait pas du tout. Mais nous recevons ce prix avec humilité parce que ça représente l'implication de bien d'autres personnes. On n'a pas fait ça tout seuls.»

Enfin, le cinquième prix Riel a été remis à Léo Rémillard pour son engagement au niveau théâtral et, plus particulièrement, pour la mise sur pied du Théâtre des aînés qui fête son 10e anniversaire cette année.

Organisé expressément pour la Soirée des prix Riel et pour commémorer encore une fois leur 50e anniversaire, le spectacle de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge en a ravi plusieurs. Ayant pour thème *Les Voix ferrées*, le spectacle a souligné quelques moments d'histoire importants au Manitoba. Les Acadiens, les Métis et les Irlandais ont entre autres été honorés par certains numéros. La collaboration de Gérald Laroche, Marie-Claude McDonald, Christian Perron et Jacques Bourgouin a aussi été très appréciée.

CKSB a profité de la soirée pour dévoiler le nom du gagnant du concours *Vive la compagnie*, présenté sur les ondes de la radio de Radio-Canada en collaboration avec l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. En tout, CKSB a reçu 12 000 appels dont 4 678 bonnes réponses. Le grand gagnant du concours est Omer Chartier de Saint-Lazare qui a mérité une paire de billets pour la destination de son choix: Toronto, Ottawa, Chicago ou Rankin Inlet.

Carole THIBEAULT

Selon Michel Chartier, nouveau président de la SFM

L'Entente et l'unité canadienne sont les dossiers chauds

Les questions et les remarques sur l'Entente Canada-communauté mises à part, l'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) s'est déroulée assez rondement, le 1er novembre dernier.

Dans un effort pour brosser un bilan de ses quatre dernières années en tant que présidente de la SFM, Patricia Courcelles a fait un rappel des dossiers qui ont connu les plus grands gains pendant son mandat: soit la mise sur pied de l'Entente Canada-communauté avec le fédéral, la revue sur les services en français au niveau provincial et l'accomplissement du plan quinquennal sur les services en français au niveau municipal. «La SFM a fait beaucoup de chemin en quatre ans, souligne la présidente. On a aussi eu de nouveaux dossiers comme celui des services de santé en français.»

Parmi les dossiers qui avancent moins rapidement, Patricia Courcelles questionne entre autres l'engagement des ministères fédéraux au point de vue de l'interministériel; la participation du premier ministre Gary Filmon pour défendre la déclaration de Calgary alors qu'il a de la difficulté à respecter la minorité francophone dans sa propre province; et les acquis menacés au plan communautaire.

Élu sans concurrence, le nouveau président de la SFM, Michel Chartier, dit avoir l'intention de se pencher plus particulièrement sur trois «dossiers chauds» au cours de son mandat: l'unité canadienne, l'Entente Canada-communauté et les services en français à la Province.

La SFM a aussi profité de son AGA pour soumettre ses rapports financiers. Avec un budget total dépassant les 800 000 $, l'organisme a terminé son exercice financier au 31 mars 1997 avec un surplus de 6 713 $. D'après le président-directeur général, Daniel Boucher, la présente année financière ressemble beaucoup à la dernière et à mi-chemin, les finances se portent plutôt bien.

Les membres de la communauté ont également élu certains membres du conseil d'administration de la SFM, qui se compose maintenant comme suit: Michel Chartier (président), Suzanne Lepage (vice-présidente), Aimé Gauthier (secrétaire-trésorier), Guy Gagnon (conseiller, région sud), Louis Allain (conseiller, région ouest), Isabelle Garand (conseillère, région urbaine), Henri Bisson (conseiller est), Réal Déquier (conseiller, région urbaine/rurale) et Laurent Gagné (coprésident du comité-conjoint de l'Entente Canada-communauté).

Jeanne Bernardin et Yvan Lupien ont pour leur part été élus au Conseil des communautés.



photo: Carole Thibeault

Les membres du Conseil jeunesse provincial ont fait des déclarations remarquées lors de l'assemblée annuelle.

À la Province

Les services en français sur la sellette

Le juge Richard Chartier a récemment été nommé par le gouvernement manitobain pour effectuer une revue des services en français au sein de ses ministères. Cette nouvelle, annoncée par le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, a été très bien accueillie par les membres de la communauté francophone qui ont entendu son discours dans le cadre de l'AGA de la Société franco-manitobaine, le 1er novembre.

Cette revue, dont les recommandations seront déposées au début de 1998, fait suite à une recherche de données commandée également par le gouvernement provincial pour découvrir les lacunes ou les mérites de ses différents ministères concernant l'offre active des services en français. Se refusant à identifier les départements les moins aptes à offrir des services dans la langue de la minorité, Darren Praznik a toutefois mentionné que certains d'entre eux avaient des obligations à remplir s'ils s'affichaient bilingues.

Pour la SFM, cette revue est évidemment bien reçue. Rappelons que l'an dernier, après que le gouvernement ait refusé d'inscrire le mot «Bienvenue» sur les nouvelles plaques manitobaines, la SFM avait annoncé son intention de demander à un tribunal de statuer sur la portée de la politique sur les services en français. Depuis, la SFM et son avocat ont rencontrer le ministre Praznik pour faire des pressions sur le sujet. Selon la présidente sortante de la SFM, Patricia Courcelles, la politique provinciale sur les services en français a grandement besoin d'améliorations car entre autres parce qu'elle n'inclut pas le principe d'offre active. «La revue va pouvoir quantifier les services, souligne-t-elle. Je crois que le juge Chartier va faire un bon travail car il a une bonne vue d'ensemble de la communauté.»

La revue du juge Chartier est d'autant plus bienvenue qu'elle remet en cause la volonté d'appliquer la politique sur les services en français dans tous l'appareil gouvernemental. Pour Patricia Courcelles, toute la question de l'autocollant «Bienvenue» sur la plaque d'immatriculation est «le symptôme d'un gros problème».

Le bureau des procureurs de la Couronne du Manitoba a en effet fourni un avis juridique le 30 octobre précisant que l'autocollant était légal pour des raisons de liberté d'expression garanties par la Charte canadienne des droits et libertés. Par cet avis, la SFM estime que le gouvernement évite d'adresser la question de fond quant au caractère bilingue de la plaque en vertu du statut officiel du français au Manitoba. «C'est déplorable, maintient Patricia Courcelles, qui a soulevé la question dans un discours plutôt cinglant adressé au ministre Praznik. Le gouvernement se sert de la francophonie quand c'est le temps de vanter ses mérites. Il nous prend pour des marionnettes mais il n'est pas question d'avoir des engagements concrets!»

Marcel Degagné, l'un des deux partenaires à avoir lancé le projet d'autocollant, est lui aussi assez pessimiste. «Comme les fonds recueillis avec les autocollants vont à un organisme à but non lucratif, ça ne me dérange pas d'avoir à en vendre encore beaucoup!, lance-t-il en rigolant. Mais sérieusement, je crois que l'avis juridique nous réduit à être un groupe ethnique parmi tant d'autres. Et à moins de menace populaire ou juridique, je crois que la situation ne bougera pas.»

Pour sa part, Darren Praznik, sortant deux exemplaires de sa poche, s'est dit heureux de la légalité de l'autocollant. Mais loin de se prononcer en faveur d'un contenu entièrement bilingue lorsque questionné sur l'impression d'une nouvelle série de plaques, le ministre s'est contenté d'offrir une rencontre possible entre la SFM et le ministre de la Voirie et des Transports, M. Glen Findlay, pour discuter plus profondément du dossier.

Carole THIBEAULT

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche

un(e) enseignant(e) de français 7ᵉ, 8ᵉ et secondaire I.
Sciences humaines secondaire I.
Le (la) candidat(e) devra participer aux activités para-scolaires.

Poste temporaire à temps plein.
Date d'entrée en fonctions: du 5 janvier au 30 juin 1998.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae à:

M. Raymond Poirier, directeur
École Provencher
320, avenue Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J4
Téléphone: 233–0222
Télécopieur: 233–3086

UN SALON FUNÉRAIRE/CIMETIERE

recherche un.e

conseiller ou conseillère en vente

Êtes-vous à la pré-retraite depuis peu?

Aimeriez-vous travailler à temps partiel ou temps plein?

Êtes-vous bilingue?

Si oui, nous pouvons vous offrir un poste qui vous permet de mettre vos compétences et votre expérience professionnelle à profit, en travaillant auprès d'une clientèle d'adultes à la retraite.

Notre régime d'avantages comprend un programme de formation, des commissions et des bénéfices sociaux.

Envoyez votre curriculum vitae à l'attention du:

Directeur
C.P. 2, Grp 612-SS-6
Winnipeg (Manitoba)
R2C 2Z3

La garderie du petit cheval blanc

est un organisme à but non lucratif qui vise à offrir un service de garde de qualité pour les enfants de 6 mois à 5 ans, tout en respectant et en faisant la promotion de la culture franco-yukonnaise. Venez vivre une merveilleuse expérience au Yukon.

ÉDUCATEUR(TRICES)

La garderie recrute dès aujourd'hui des éducateur(trice)s en vue de combler des postes à venir. Les candidat(e)s idéaux(ales) ont une éducation en petite enfance ou équivalente, un cours de premiers soins valide et RCR, une grande flexibilité et un grand sens des responsabilités et de l'organisation. Le salaire sera en fonction de l'éducation et de l'expérience.

Contactez **Isabelle Salesse**, directrice, au **(867) 633–6566** ou écrivez-nous à:

La garderie
22, promenade Falcon
Whitehorse (Yukon)
Y1A 6C8



La Division scolaire de Brandon n° 40

est à la recherche

d'enseignants pour la septième année immersion française

La Division scolaire de Brandon est à la recherche d'un professeur d'immersion pour enseigner en septième année. C'est un contrat à terme d'une durée de cinq mois, à partir du 2 février au 30 juin 1998.

Le(la) candidat(e) choisi(e) doit posséder les qualifications requises pour enseigner toutes les matières du programme de septième année immersion française et posséder de bonnes connaissances dans le domaine des sciences de la nature.

Pour faire application, s'il vous plaît, nous faire parvenir votre curriculum vitae, noms, adresses et numéros de téléphone de trois références ou plus de votre carrière d'enseignement. Le tout doit être parvenu avant 16 h le lundi 17 novembre 1997, à l'adresse suivante:

Kathlyn McNabb, Direction des ressources humaines
Division scolaire de Brandon n° 40
1031, 6e rue
Brandon (Manitoba)
R7A 4K5
Téléphone: 1–204–729–3108
Télécopieur: 1–204–727–2217

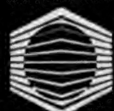
Pour de plus amples renseignements sur la Division scolaire de Brandon n° 40, visitez notre site Web au:

http://www.brandonsd.mb.ca/bsd.

Ceux et celles qui ont déjà un formulaire de demande d'emploi à la Division scolaire de Brandon, sont priés de bien vouloir nous confirmer à nouveau leur intérêt en appelant au numéro suivant: (204) 729–3108.

La Division scolaire de Brandon remercie tous les candidat(e)s.

Seuls les candidat(e)s choisi(e)s pour une entrevue seront avisé(e)s.



Fédération des caisses populaires du Manitoba

ADJOINT ou ADJOINTE AU DIRECTEUR DE CRÉDIT

L'entreprise

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services et du réseau de 15 caisses populaires affiliées, regroupant plus de 40 000 membres et dont les actifs consolidés dépassent 400 millions de dollars, gérés par des franco-manitobains.

Fonctions

Se rapportant au directeur de crédit, les fonctions de l'adjoint ou l'adjointe consistent en:

- l'analyse et le suivi des portefeuilles de crédit des caisses populaires;
- l'analyse et l'acceptation d'emprunts commerciaux et agricoles;
- un service de consultation auprès des caisses populaires;
- la formation auprès des employé(e)s des caisses populaires dans le secteur de crédit.

Exigences

- Bonne connaissance du crédit commercial ou agricole est un atout important;
- Initiative et bon sens de travail en équipe;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Décembre 1997 ou plus tôt si possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 14 novembre 1997** avec la mention "personnel et confidentiel" au

Directeur de crédit
Fédération des caisses populaires du Manitoba
Case postale 68, 200 - 605 rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

L'École technique et professionnelle

fait un appel de candidatures pour

un professeur ou une professeure (de remplacement)

en Éducation en services de garde
(du 16 mars au 19 juin 1998 et du 1ᵉʳ septembre 1998 au 30 juin 1999)

Qualifications requises :

- diplôme de 1er ou 2e cycle spécialisé en jeune enfance (ou discipline connexe);
- formation et expérience en enseignement seraient un atout;
- connaissance des services de garde au Manitoba;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- expérience de travail d'équipe.

Rémunération :
classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction : le 16 mars 1997

Date limite pour la réception des demandes :
Le 12 décembre 1997

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :

Madame Raymonde Gagné
Directrice de l'École technique et professionnelle

Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489

www.ustboniface.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de technicien en informatique à temps plein. L'entrée en fonction se fera le plus tôt possible.

Les personnes intéressées auront de préférence les connaissances suivantes :

- ✓ Windows 95;
- ✓ Microsoft Office 97;
- ✓ Lotus Smart Suite;
- ✓ Paradox;
- ✓ Fist-Class;
- ✓ Autres logiciels.

Les candidat.e.s auront une bonne connaissance du français et de l'anglais et la capacité de travailler de façon autonome et en équipe.

Rémunération : selon l'entente salariale

Les personnes intéressées enverront leur curriculum vitae **avant le 20 novembre 1997** à :



Monsieur Gilles Normandeau
Directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878–9399 Télécopieur: 878–9407

AVIS

Erreur dans les pages jaunes
Centre de physiothérapie générale et sportive de Windsor Park

130–50 boul. Lakewood
et non
chemin St. Mary's

Nos services comprennent:

Physiothérapie, diététicien accrédité, acupuncture et services de massothérapie.

Veuillez composer le
253–0588.

OPÉRATEURS ET OPÉRATRICES DE MACHINE À COUDRE

NYGÅRD INTERNATIONAL, chef de file canadien dans le domaine de la fabrication de vêtements pour femmes, a des postes disponibles pour des OPÉRATEURS ET OPÉRATRICES DE MACHINE À COUDRE AVEC EXPÉRIENCE dans ses trois usines, soit **1340, avenue Notre-Dame, 702, avenue Broadway** et **1300, avenue Church**.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et d'excellents avantages sociaux, y compris des longues périodes de travail et des lieux de travail facilement accessibles par autobus. Possibilité de travailler de jour ou de soir.

Veuillez faire votre demande en personne à un des trois lieux mentionnés ci-dessus.

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

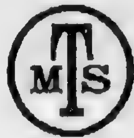
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998



La Manitoba Teachers' Society

accepte les candidatures au poste suivant :

AGENT OU AGENTE D'INDEMNISATION
(Régime d'invalidité de longue durée).

Salaire : 40 000 $ (en négociation)

La Manitoba Teachers' Society (MTS) est à la recherche d'un agent ou d'une agente d'indemnisation dans le cadre de son régime d'assurance-invalidité de longue durée. La personne choisie entrera en fonction le 5 janvier 1998 ou à une date convenue entre les parties.

L'agent d'indemnisation partage la responsabilité du règlement et de la gestion des demandes d'indemnisation soumises en vertu du régime d'assurance-invalidité de longue durée. Ses responsabilités particulières comprennent la réception des formulaires de demande d'indemnisation, les communications avec les professionnels de la santé afin d'obtenir des renseignements médicaux au sujet des demandes d'indemnisation, l'approbation des demandes ou la transmission de recommandations au Comité de règlement des demandes d'indemnisation, ainsi que la consultation avec les prestateurs de programmes de réadaptation. L'agent d'indemnisation utilise un programme informatisé de gestion des demandes d'indemnisation, conçu pour aider à gérer et à régler les demandes soumises au régime d'assurance.

La personne recherchée doit posséder des compétences en informatique et les qualités suivantes :

- bonne compétences en communications interpersonnelles, en organisation et capable de faire des présentations efficaces;
- être prête à travailler au sein d'une équipe;
- au moins trois ans d'expérience à un poste d'agent d'indemnisation (invalidité);
- esprit analytique et capacité de prendre des décisions;
- connaissance approfondie des procédures de règlement et de gestion des demandes d'indemnisation, des maladies et des modalités de traitement, des méthodes de réadaptation professionnelle et des contrats d'assurance-invalidité;
- diplôme de la International Claims Association (I.C.A.);
- diplôme universitaire.

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les conditions d'emploi, qui sont régies par une convention collective, en s'adressant au Secrétaire général de la Society.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes, pour référence, au plus tard le **14 novembre 1997 à 16 h**, à l'adresse suivante :

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2
Téléphone : (204) 888-7961
Télécopieur : (204) 831-0877

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Le Conseil d'administration de

FRANCOFONDS

est à la recherche de candidat(e)s susceptibles à remplir la fonction de
directeur(trice) général(e)

Ceci est un poste de trois jour par semaine.

Description de tâches :

- responsable devant le conseil d'administration de la gestion, des programmes et des budgets de Francofonds;
- responsable de la campagne annuelle de collecte de fonds;
- responsable de la distribution des subventions et des bourses d'études.

Qualifications requises :

- bonne connaissance de la communauté francophone;
- expérience administrative;
- bonne communication orale et écrite en français;
- esprit d'initiative et de créativité;
- connaissances en informatique.

Entrée en fonction : janvier 1998

Salaire : selon les qualifications et l'expérience

Prière d'adresser votre curriculum vitae d'ici le 28 novembre 1997 à :

M. Léo Charrière, président
Conseil d'administration de Francofonds
383, boulevard Provencher, bureau 114
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

La Monnaie royale canadienne...

Chef, recherche et développement
(Ottawa)

Relevant du directeur de l'ingénierie, vous aurez pour mandat de diriger des projets de recherche et développement portant sur l'application de nouvelles technologies en matière de monnayage. Vos recherches toucheront la technologie des puces, la gravure au laser, la technologie holographique, l'impression synchronisée et l'usage de nouveaux alliages. Novateur et créatif, vous êtes doté d'excellentes aptitudes pour la communication et d'une bonne capacité d'écoute.

Ingénieur membre d'une association professionnelle reconnue au Canada, vous possédez une formation universitaire, de préférence de troisième cycle, jumelée à une vaste expérience en recherche et développement, ainsi qu'un dossier probant de réalisations dans le domaine de la recherche.

Chef, soutien à la fabrication (Ottawa)

Relevant du directeur de l'ingénierie, vous aurez pour mandat de diriger les processus d'amélioration continue et le soutien technique aux usines d'Ottawa et de Winnipeg. À la tête d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, vous favoriserez le travail d'équipe, l'innovation, la communication et un haut niveau de service à la clientèle interne. Vos activités porteront sur l'amélioration du processus, l'emballage, la conception générale, la conception d'outillage et l'établissement de normes de production, l'automatisation et les robots, la correction des défaillances de l'outillage et le nettoyage des métaux.

Ingénieur membre d'une association professionnelle reconnue au Canada, possédant de préférence une spécialisation en chimie, en mécanique, en métallurgie ou en sciences des matériaux, vous avez à votre actif une vaste expérience dans le secteur de la fabrication ainsi que de solides compétences en gestion.

Chef, placage (Winnipeg)

Vous effectuerez, coordonnerez et dirigerez toutes les activités liées à la technologie du placage et, une fois le processus de placage continu amorcé, vous devrez en assurer la gestion.

Ingénieur membre d'une association professionnelle reconnue au Canada, vous possédez de préférence une spécialisation en chimie ainsi qu'une vaste expérience et des compétences probantes dans le domaine du placage de tous les types de métaux, précieux ou non précieux. Gestionnaire chevronné, vous êtes doté d'aptitudes marquées pour la planification, la communication et la résolution de problèmes.

Ingénieurs et technologues
(Ottawa et Winnipeg)

La Monnaie royale canadienne sollicite actuellement des candidatures dans le but de pourvoir ultérieurement certains postes dans les secteurs suivants :

- Recherche et développement (puces électroniques, hologrammes, technologie du laser, placage)
- Technologie du placage
- Protection de l'environnement

Il vous faut posséder quelques années d'expérience dans l'un des domaines précités de même qu'un diplôme pertinent et(ou) une reconnaissance professionnelle appropriée.

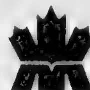
Les personnes intéressées et qualifiées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ à la :



Monnaie royale canadienne
Service des ressources humaines
320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G8
Télécopieur : (613) 998-0272

Visitez notre site Web à www.rcmint.ca

La Monnaie royale canadienne souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Nous ne répondons pas aux demandes téléphoniques. Les agences sont priées de s'abstenir.



Monnaie royale canadienne — Royal Canadian Mint

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
est à la recherche d'une personne pour combler le poste
de technicien ou technicienne en audiovisuel

Nature de la fonction :

- Le technicien ou la technicienne des services audiovisuels répond aux besoins de l'ensemble des activités qui se rattachent à l'application et à l'implantation des technologies audiovisuelles requises. Il ou elle fournit un service d'appui à l'enseignement et aux autres activités organisées par ou pour le Collège.

Qualifications :

- certificat ou diplôme en technique électronique (ou l'équivalent);
- expérience dans la réparation et de l'implantation des technologies audiovisuelles requises;
- maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- connaissance du milieu postsecondaire.

Rémunération :

- Le salaire sera déterminé en fonction des qualifications et de l'expérience.

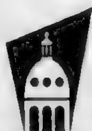
Durée du contrat :

- Contrat d'un an – renouvellement conditionnel au financement.

Entrée en fonction : Le 5 janvier 1998.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir un curriculum vitae au plus tard le 28 novembre 1997 à :

Monsieur Marcel Boulet, directeur de la bibliothèque



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-9472

www.ustboniface.mb.ca

Le CUSB lance sa nouvelle campagne de prélèvement de fonds

Objectif: 100 000 $

Ayant pour thème *Une meilleure garantie d'avenir*, la nouvelle campagne de prélèvement de fonds du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a été lancée officiellement le 4 novembre en présence de nombreux donateurs et étudiants. Ancien étudiant, le comptable agréé Lucien Guénette a bien voulu accepté la présidence de cette campagne dont l'objectif est de recueillir 100 000 S.



photo : Carole Thibeault

Les donateurs et les boursiers du programme des bourses d'excellence 2000.

«Ce que je suis devenu au niveau professionnel, je le dois au CUSB, explique Lucien Guénette. Quand j'étais étudiant, j'étais un peu rebelle. On a failli me mettre à la porte à quelques reprises! Mais j'ai toujours reconnu que le Collège m'a donné quelque chose de spécial.»

Ce dernier travaille donc depuis quelques jours à signer près de 5 000 lettres que le Collège adressera à tous ses anciens étudiants et donateurs. La campagne de 1997 va déjà bon train car près de 70 % des fonds ont été recueillis, indique le responsable du Fonds de développement, David Dandeneau. C'est donc dire qu'il reste moins de 40 000 $ à recueillir d'ici le 31 décembre pour atteindre l'objectif fixé cette année.

Le recteur du CUSB, Paul Ruest, a indiqué que le capital du Fonds de développement a dépassé cet année le cap des deux millions $, ce qui prouve à quel point les gens ont été généreux dans le passé. En outre, le Collège a appris en octobre que le Conseil des études postsecondaires du gouvernement manitobain lui accordait 54 000 $ pour distribuer en bourses à ses étudiants. «En tout, le gouvernement a accordé un million $ pour les sept institutions postsecondaires de la province, explique David Dandeneau. Le seul critère à respecter, c'est qu'on doit contribuer notre part, qui équivaut à 2 $ pour chaque dollar investi par la Province, jusqu'à concurrence de 54 000 $.»

À la suite de toutes ces bonnes nouvelles, ce fut au tour des étudiants de recevoir leurs bourses, toutes de 500 $. Parmi les nombreux récipiendaires, mentionnons ceux que le CUSB identifie par ses «étoiles», puisqu'ils ont conservé des moyennes de 4,0 ou de 90 %: Eveline Bohémier, Patrick Clément, Stéphane Dandeneau, Chantal Delay, Marc Giernaert, Marjolaine Guay, Pascale Joubert, Pascal Lafond, Phillippe Lagacé-Wiens, Marie-Claude Morin, Julie Plamondon, Ginette Poulin, Janelle Ritchot, Joël Ruest, Mélanie Saint-Hilaire, Alanna Sutton et Nicole Wray.

D'autres fonds ont été remis à Pascal Lafond pour le projet de Parlement jeunesse (500 $), à Sœur Norma McDonald pour le Service de pastorale (17 000 $), à André Samson pour la Recherche et l'enseignement (3 025 $) et à René Dupuis pour le Programme des bourses d'excellence 2000.

Carole THIBEAULT



6 novembre 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

175 personnes se sont rendues à l'assemblée annuelle de la SFM

En dépit d'une tempête de neige, 175 personnes se sont rendues à la 29e assemblée annuelle de la SFM au Centre culturel franco-manitobain, le 1er novembre dernier. Durant l'assemblée, la SFM a présenté divers rapports d'activités et financiers. Au cours du dîner, Monsieur Darren Praznik, ministre responsable des services en langue française, a annoncé que le juge Richard Chartier fera une évaluation de la Politique des services en langue française. Les participant(e)s ont aussi assité à des ateliers sur le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. En plénière, à la suite des ateliers, les participant(e)s ont fait des recommandations à la SFM en fonction d'une évaluation de l'entente effectuée par les consultants de la firme PJF. L'assemblée a aussi conclu qu'une réunion spéciale sur le renouvellement de l'entente serait nécessaire très bientôt.

La SFM présente son nouveau conseil d'administration

Au cours de l'assemblée annuelle de la SFM, l'assemblée a élu un nouveau conseil d'administration pour l'organisme. Il s'agit de :

Président	*Michel Chartier*
Vice-présidente	*Suzanne Lepage*
Secrétaire-trésorier	*Aimé Gauthier*
Conseiller - région Sud	*Guy Gagnon*
Conseiller - région Ouest	*Louis Allain*
Conseillère - région Urbaine	*Isabelle Garand*
Conseiller - région Est	*Henri Bisson*
Conseiller - région Urbaine / Rurale	*Réal Déquier*
Co-président du Comité conjoint de l'entente	*Laurent Gagné*

La Société franco-manitobaine félicite les récipiendaires du Prix Riel 1997

Au cours de la Soirée gala du Prix Riel, tenue à la Salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain, le 1er novembre dernier, la Société franco-manitobaine (SFM) et la communauté ont fièrement remis cinq Prix Riel aux personnes et groupes suivants:

Madame Odile Martel de Saint-Léon pour cinquante années d'engagement au sein de la communauté franco-manitobaine (secteur développement communautaire).

Les Associés et Associées du Fort Gibraltar pour leur contribution dans le domaine de la reconstitution historique au Manitoba (secteur patrimoine).

Le comité organisateur du Centre d'enfants 1-2-3 inc. de Notre-Dame-de-Lourdes pour la construction et la mise sur pied du centre (secteur développement communautaire).

M. Lucien et Mme Lucienne Loiselle pour la remise sur pied de l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge en 1971 (secteur culturel).

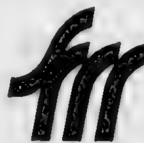
Monsieur Léo Rémillard pour la mise sur pied du Théâtre des aînés qui fête son 10e anniversaire cette année (secteur développement communautaire).

Près de 300 Franco-Manitobain(e)s ont participé à cette soirée animée par Monsieur Pascal Gagné. Le spectacle de la soirée qui avait comme thème « Les voix ferrées », a été présenté par l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge dans le cadre de son 50e anniversaire. La soirée regroupait aussi le talent d'artistes franco-manitobains dont Gérald Laroche, Marie-Claude McDonald, Jacques Bourgouin et Christian Perron.

Félicitations à Monsieur Gilles Martel, gagnant du prix de présence à la soirée, soit un voyage pour deux à Churchill, gracieuseté de Via Rail. Monsieur Omer Chartier a gagné le tirage d'un voyage pour deux en avion pour n'importe quelle destination dans le cadre du concours à CKSB sur l'histoire de l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge. Ce forfait est une gracieuseté d'Uniglobe Southdale.

La SFM désire remercier les commanditaires de la Soirée gala, soit:

VIA RAIL CANADA • La Fédération des caisses populaires du Manitoba • Radio-Canada Manitoba • Le Cercle Molière • Uniglobe Southdale.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

À la bibliothèque de Saint-Boniface

Un coordonnateur d'ici six semaines?

Le poste de coordonnateur de langue française à la Bibliothèque de Saint-Boniface pourrait bien être comblé d'ici quatre à six semaines. C'est du moins ce qu'espère le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal. «Huit candidats ont été retenus, indique-t-il. Les responsables devraient procéder aux entrevues d'ici peu.»

Cette nouvelle est bien accueillie par Élaine Arsenault-Schultz, membre du conseil d'administration des bibliothèques de Winnipeg et qui milite, à titre de simple citoyenne, pour que la Ville comble le poste laissé vacant depuis deux ans.

«Notre bibliothèque coûte cher à la Ville parce qu'on ne s'en sert pas. Un rapport émis récemment par le département de vérification de la Ville montre que le prêt aux adultes est en chute libre et qu'il stagne chez les enfants. Les membres du conseil ont été polis, mais j'ai été frappée de constater combien les performances de la bibliothèque de Saint-Boniface étaient mauvaises à côté des autres. Avec d'aussi mauvais résultats, comment voulez-vous que la Ville justifie l'embauche de personnel supplémentaire? Notre bibliothèque est en train de mourir parce qu'elle n'a pas de leadership, pas de vision.»

Le poste de coordonnateur n'est pas le seul à être présentement inoccupé, fait d'ailleurs remarquer Élaine Arsenault-Schultz. «La bibliothécaire pour adulte vient de quitter son poste à la fin septembre. Le poste de préposée au service des prêts à temps plein et celui à temps partiel sont aussi vacants.»

Un sondage Angus Reid réalisé pour le compte de la Ville doit être remis aux membres du conseil le 7 novembre et rendu public dans les jours à venir. 500 utilisateurs et 100 non-utilisateurs du service de bibliothèque de la Ville ont été consultés, précise Élaine Arsenault-Schultz. Au moment d'écrire ces lignes, les résultats de l'étude n'étaient pas encore disponibles.

Anie CLOUTIER

Audiences publiques sur l'inondation

Sainte-Agathe participera

Malgré les doutes qu'ils manifestent envers la Commission manitobaine de l'eau, certains résidants de Saint-Agathe ont décidé de participer pleinement à l'audience publique qui se déroulera chez eux le 25 novembre.

La Commission débutera en effet une série d'audiences le 13 novembre pour entendre le point de vue des sinistrés et de la population en général sur les mesures d'urgence prises par le gouvernement pendant l'inondation de 1997.(1)

Le Comité de développement de Sainte-Agathe est donc en train de préparer la présentation qu'il fera devant la Commission.

«On va remettre un rapport complet avec des portraits, des lectures de niveau d'eau, des vidéos et bien d'autres, souligne Shaun Crew, qui fera la présentation verbale. Notre plateforme porte vraiment sur le fait que la digue de Brunkild a été la cause de l'inondation du village de Sainte-Agathe.»



Archives La Liberté

Victor Dumesnil.

Pour sa part, Victor Dumesnil demeure très sceptique quant aux éventuelles recommandations de la Commission, mais il croit qu'il est tout de même préférable de jouer la carte de la participation.

«On sait qu'un boycott, ça ne donne pas grand-chose, indique-t-il. Mais même si je suis très méfiant, je crois qu'il faut participer.»

Shaun Crew partage les craintes de son partenaire: «Il est un peu tôt pour juger, ajoute-t-il, mais il est impossible pour nous de contre-interroger le gouvernement sur ses actions. Je sais que la Commission rencontre les ingénieurs mais on devrait avoir la possibilité de les rencontrer aussi et de leur poser des questions.»

L'audience publique de Sainte-Agathe aura lieu le 25 novembre à 19 h au centre culturel.

Carole THIBEAULT

(1) Voici les endroits et les dates des audiences publiques: le 13 novembre à 19 h à la salle communautaire de Letellier, le 20 novembre à la Filiale de la Légion de Morris, le 25 novembre au Centre culturel de Sainte-Agathe, le 26 novembre à l'école St.Adolphe School de Saint-Adolphe, le 27 novembre au Centre de loisirs de Brunkild, le 2 décembre au Holiday Inn de Fort Richmond à Winnipeg, le 4 décembre au centre pour personnes âgées Gordon Howard de Selkirk, le 9 décembre au centre pour personnes âgées Herman Prior de Portage-la-Prairie. Toutes les audiences commencent à 19 h. Pour information sur les procédures des audiences publiques, appeler au (204) 388-6480 ou (204) 388-6488.

Rues principales

Sur la bonne voie

«Rome ne s'est pas faite en un jour. Et on ne va pas revitaliser le boulevard Provencher du jour au lendemain. Mais, on est sur le bon chemin», indique le coordonnateur de Rues principales, Normand Dupas. Une soirée porte-ouverte, organisée le 30 octobre par les promoteurs du projet de revitalisation du boulevard, était l'occasion pour la population de Saint-Boniface de se prononcer sur l'aspect physique que prendra le boulevard Provencher.

Un groupe d'étude composé d'élèves de la cinquième année de l'école Taché, de résidants de l'Accueil colombien, de commerçants et de jeunes adultes, s'est penché sur la façon d'améliorer différents aspects du boulevard.

Les quelques 80 participants ont étudié l'intersection Taché et Provencher ainsi que Des Meurons et Provencher, les espaces verts et les devantures de commerces.



photo Anie Cloutier

Normand Dupas: un boulevard vert et fleuri.

«Pour le groupe des aînés comme pour celui des écoliers, c'était vraiment important d'améliorer la sécurité piétonnière au coin du boulevard et de la Des Meurons, explique Normand Dupas. Les commerçants, eux, souhaitaient un boulevard à l'allure grandiose et illuminée. Mais tous voulaient plus de verdure et de fleurs.»

Environ 150 résidants ont eu l'occasion de se prononcer sur ces recommandations. Leurs commentaires donneront naissance à un plan d'intégration architecturale qui doit voir le jour en février 1998.

Sortes de lignes directrices en ce qui concerne l'apparence physique de l'artère, le plan d'intégration architecturale doit aider les promoteurs du projet à créer un espace uniforme et aussi à solliciter une aide financière. «C'est beaucoup plus facile d'aller voir la Ville ou le ministère du Tourisme quand on a un plan en main, explique Normand Dupas. Et quand un commerçant achète un édifice sur le boulevard et veut faire des rénovations a l'édifice, on peut l'aider financièrement et surtout, on sait dans quelle direction le pointer.»

Mais comme l'explique Normand Dupas, «l'aspect visuel, le maquillage si on veut, c'est un des aspects les plus simples du projet de revitalisation. Il faut maintenant recruter activement des commerces, bâtir un plan de localisation (pour ne pas se retrouver avec deux boulangeries l'une à côté de l'autre) et animer le boulevard avec des activités comme la Fête du Canada ou le Grand Rendez-Vous. D'ailleurs, il se pourrait bien qu'on ait un Festival de blues cet été.»

Anie CLOUTIER

Union nationale métisse

Augmentation du membership

L'augmentation du membership, la relance du programme d'activités et la révision de la constitution, voilà quelques-uns des dossiers sur lesquels se sont penchés les 33 membres de l'Union nationale métisse de Saint-Joseph présents à la réunion générale annuelle, le 29 octobre.

Les efforts investis cette année dans le recrutement de nouveaux membres ont porté fruit, fait remarquer le président Claude Forest. «De 20 membres actifs l'an dernier, nous sommes passés à 80 cette année.»

Claude Forest souligne par ailleurs que le projet de relance du grand rassemblement annuel, tout d'abord annoncé pour l'été 1997, doit bel et bien voir le jour, mais dans une version plus modeste, insiste-t-il. «On a fait beaucoup de débroussaillage et de contacts cette année, ce qui fait qu'on a bon espoir d'être en mesure d'organiser quelque chose pour l'été 1998.»

Entre temps, un comité a été mis sur pied pour revoir la constitution de l'Union. «Elle date de 1954 et commence à être désuète, indique Claude Forest. Peut-être même la source de notre ralentissement. Un article, par exemple, mentionne qu'il faut être Métis francophone et catholique pratiquant pour faire partie de l'association. Mais pour nous, tous les Métis, quelle que soit leur religion ou leur langue sont membres de l'Union. L'Union a un rôle important à jouer dans la communauté à titre de rassembleur entre anglophones et francophones, métis, autochtones et blancs.»

Les membres de l'Union entendent aussi se prononcer sur un nouveau projet de loi de la bloquiste Suzanne Tremblay pour mettre sur pied une journée nationale dédiée à Louis Riel. Suzanne Tremblay avait proposé l'an dernier un projet de réhabilitation de Louis Riel, projet dont certaines dispositions avaient été fortement critiquées par la communauté métisse.

A. C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du CCFM: ***Patrick Lussier*** le 7 novembre et Patrice Barbanchon les 13 et 14 novembre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ❖ ***Soirée sans nom*** le 7 novembre à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Entrée: 2 $, membres et 3 $ grand public (237-8947). ❖ Le WAG présente le groupe montréalais ***Lhasa*** le 8 novembre à 20 h à l'auditorium Muriel Richardson (330, bl. Memorial). Admission: 18 $ (780-3333). ❖ L'***Ensemble Musik Barock*** présente le clavecinistes Kenneth Gilbert le 9 novembre à 20 h à l'église Crescent Fort Rouge United ainsi que le 12 novembre à 20 h à l'église Young United. Billets: 20 $ (453-4946). ❖ Au centre culturel West End (586, avenue Ellice): ***Keystone Bluegrass Quartet*** le 15 novembre et ***Muddy River Stringers*** le 20 (783-6918). ❖ L'Opéra du Manitoba présente ***Don Pasquale*** les 15, 18 et 21 novembre à la salle du Centenaire (957-7842). ❖ Le 15 novembre à 20 h à la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg: ***Kinloch's Celtic Fantasy.*** Billets: 15 $ (786-9000). ❖ Le festival Folk présente ***Martin Sexton*** le 18 novembre à 20 h au centre culturel West End. Admission: 15 $ (780-3333). ❖ ***Concert de Noël au profit de l'Auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface*** le 21 novembre à 19 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface. Billets: 10 $ disponibles à la boutique de l'hôpital. ❖ Au programme de ***Virtuosi Concerts*** le 23 novembre à 20 h: ***Steven Dann & Guests*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000).

THÉÂTRE

❖ Dernière chance! Le ***Théâtre des aînés*** se déroule les 7 et 8 novembre au CCFM. Billets: 10 $ (233-8972). ❖ MTC Warehouse présente ***Quills*** jusqu'au 22 novembre (942-6537). ❖ Jusqu'au 16 novembre: Manitoba Theatre for Young People présente ***The Potato People*** dans la pièce ***Double Play*** au Gas Station Theatre (angle River et Osborne) (947-0394). ❖ Au Cercle Molière: ***L'Homme aux trésors*** de Marie-Louise Nadeau du 11 au 29 novembre au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Billets: 17,99 $ (233-8972). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***The Little Mermaid*** du 17 au 23 novembre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581). ❖ Le Winnipeg Jewish Theatre présente ***Anne Frank & Me*** du 20 au 30 novembre au Asper Jewish Community Campus, 123, rue Doncaster (477-7178). ❖ Les Chiens de Soleil présenteront la pièce ***Huis Clos*** le 29 novembre à 20 h ***au Club Jovial de Sainte-Anne.*** Réservez vos places au plus vite. Les sièges sont limités! (422-9599).

DANSE

❖ Le 8 novembre à 20 h, les Danseurs contemporains de Winnipeg présentent ***Flamenco Event*** au 2e étage du 55, rue Arthur. Billets: 60 $ (452-0229). ❖ L'ensemble ukrainien ***Rusalka*** célèbre son 35e anniversaire les 29 et 30 novembre au théâtre Pantages Playhouse. Billets: 12 $ (780-3333). ❖ Les 22, 23 décembre à 19 h 30 et le 26 à 14 h, ne manquez pas ***Nutcracker*** du Ballet royal de Winnipeg (956-2792).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CULTUREL

Nouveau disque de Marcel Meilleur

Comme aller au ciel

Des reels, des polkas, des valses en 20 compositions originales, voilà ce que vous propose Marcel Meilleur qui vient de sortir son 41e album en carrière et son sixième album solo. «J'en ai fait 35 avec Andy Desjarlais, indique le violoneux. Ça ne paraît peut-être pas, mais ça fait quand même pas mal longtemps que je suis dans le métier.»

Le disque, intitulé *Marcel Meilleur, 20 Original Fiddle Compositions*, est le premier à voir le jour depuis 1988, fait remarquer Marcel Meilleur. «Ce qui fait que c'est le premier à être disponible sur disque compact plutôt que sur disque de vinyle, précise-t-il. Ça fait presque dix ans que la compagnie de distribution me coure après pour produire un album. La dernière fois qu'ils sont venus me voir, ils m'ont demandé si je croyais avoir au moins 20 nouvelles compositions. Je leur ai répondu: et comment que j'en ai au moins 20! J'en ai même assez pour dix albums.»

Pour Marcel Meilleur, la musique, c'est comme l'oxygène, on ne peut pas s'en passer. «Au travail, dans le jardin ou dans l'auto, je suis tout le temps en train de composer. Je ne sais pas d'où les airs viennent, seulement qu'ils se précipitent dans ma tête. Quand je prends de longues marches et qu'il me vient un air génial, je me dépêche de rentrer à la maison pour l'écrire au plus vite avant qu'il s'en aille. J'en ai perdu plusieurs comme ça.»



photo: Anie Cloutier

Marcel Meilleur: «un disque qui ressemble aux précédants, mais qui a un son plus français à cause de l'accordéon.»

Marcel Meilleur, 20 Original Fiddle Compositions, comprend d'ailleurs certains de ses airs préférés comme *French Polka, Green Acres Waltz, Je me souviens* et *Wilbro Waltz*. «Il y a une belle histoire derrière certains airs. *Je me souviens*, par exemple, a été baptisé comme ça parce que c'est une sorte de compilation de petits bouts de chansons que mon père fredonnait en travaillant mais dont je ne connais plus la suite. *Wilbro Waltz*, je l'ai commencé en 1948 pour distraire mon père qui était en convalescence. Je ne l'ai complété que 20 ans plus tard en 1968 et ce c'est en 1997 que je l'ai enregistré.»

Marcel Meilleur a une autre raison d'être nostalgique: c'est avec le violon #9 du luthier Claude Ayotte, récemment décédé, qu'il a enregistré ces dernières compositions. «C'était un bon ami. Je passais beaucoup de temps chez lui à jaser et à tester ses violons. Je ne les aimais pas tous, mais le #9, il a vraiment un beau son alto, presque comme une viole. C'est parfait pour jouer les harmonies.»

En effet, comme dans tous ses enregistrements, Marcel Meilleur joue à la fois le premier et le second violon, c'est-à-dire qu'il assure lui-même les harmonies de ses pièces. «Je joue et enregistre la mélodie, et sans même l'écouter, j'enregistre l'harmonie par-dessus. Alors, j'ai de belles surprises quand j'écoute pour la première fois le produit final. Ça me donne des frissons, ça me fait pleurer de joie... même si c'est moi qui joue!»

Marcel Meilleur est fier de son dernier-né, et avec raison puisqu'il a lui-même assumé les coûts de production de 5 200 $. «La location des studios, ça revient cher à 85 $ de l'heure. Il faut être pas mal passionné pour faire ce métier», affirme-t-il.

«Entendre le son d'un violon, confie Marcel Meilleur, c'est comme aller au ciel. J'ai toujours été attiré par ce son. Je me souviens encore du jour où mon père est arrivé à la maison avec un violon. C'était le 1er janvier 1945, j'avais 14 ans. Il m'avait bien défendu d'y toucher de peur que je le brise. Il faut dire que j'ai une maladie héréditaire qui a pour effet de durcir ma peau. À l'époque, j'avais du mal à fermer le poing. J'échappais tout: les ustensiles, les assiettes, les crayons.... Mais j'étais tellement déterminé à apprendre... que je ne l'ai jamais laissé tomber!»

On peut se procurer le disque (15 $) ou la cassette (12 $) auprès de Marcel Meilleur au 256-7154.

Galerie à Saint-Pierre

Bérard s'affiche

Une galerie d'art verra prochainement le jour à Saint-Pierre-Jolys, confirme Nicole Lavergne, instigatrice du projet. «Ça fait longtemps qu'on cherche des idées pour valoriser la région et attirer les touristes. Alors on a décidé d'approcher Réal Bérard pour voir avec lui s'il n'y avait pas moyen de mettre sur pied une galerie.»

En effet, indique Nicole Lavergne, qui mieux que Réal Bérard pour représenter la région de Saint-Pierre-Jolys? «Il connaît bien notre histoire, y est très attaché et bien qu'il habite en ville, il a encore son cœur à Saint-Pierre.»

Initialement dédiée au plus illustre des enfants de Saint-Pierre, Réal Bérard, la galerie pourrait éventuellement accueillir d'autres artistes de la région, précise Nicole Lavergne. «On veut encourager les jeunes talents tout en éveillant les gens à la richesse de la région. Nos deux critères de sélection seront donc toujours la valeur artistique et le reflet du patrimoine historique de Saint-Pierre. On veut être une galerie d'art et pas une boutique d'artisanat!»

Située dans un local de la Place Lavergne (entre l'assureur et la pharmacie), la Galerie Rivière-aux-Rats doit ouvrir ses portes au début décembre. Outre des tableaux de Réal Bérard, on y retrouvera aussi des cartes de souhait, des calendriers et des croquis signés Bérard.

Anie CLOUTIER

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

L'émission potant sur **l'Île Maurice** est un rendez-vous à ne pas manquer, puisque **c'est la seule de cette série à avoir été réalisée par une équipe de jeunes Manitobains**. Sous la direction de Denis Beaudette (qui a mérité un prix de la francophonie pour son travail) et de Jacqueline Beaudette, six jeunes de l'école Lacerte sont partis à la découverte de cette île dont on dit qu'elle est le «paradis de la réussite tranquille.» Colonie hollandaise, française puis britannique, l'Île Maurice a obtenu son indépendance en 1992. Évoluant dans un pays où trois langues majoritaires (le français, l'anglais et le hindi) coexistent pacifiquement, les Mauriciens ont su s'adapter les uns aux autres dans un climat de respect et d'harmonie, malgré des différences notables. Dans leur émission, les jeunes ont mis l'accent sur le système d'éducation de ce pays, et l'aide qu'y apporte le Canada, notamment par le biais de l'Université du Manitoba.



Au lendemain de la guerre, Le **Vietnam** comptait environ 20 millions d'habitants. En 1992, il en comptait déjà plus de 65 millions. À ce rythme, on estime que la population vietnamienne atteindra quelque 168 millions de personnes d'ici la moitié du prochain siècle! Mais la surpopulation n'est pas le seul problème auquel ce pays soit confronté. 50 millions de personnes n'ont pas accès à des sources d'eau potable au Vietnam. Des maladies comme la diphtérie, la fièvre scarlatine ou la malaria sont communes. Des familles peuvent dépenser jusqu'à 30 $ de leurs revenus mensuels pour l'achat d'eau potable livrée par des camions-citernes. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que le forage de puits soit devenu un des projets importants de coopération internationale pour le Canada.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale *diffusée sur les ondes d'Envol 91 les lundis et mercredis à 17 h 30. L'émission sur l'Île Maurice (10 novembre) est une réalisation de jeunes de l'école Lacerte au Manitoba et celle sur le Vietnam (12 novembre) a été réalisée par des jeunes de Restigouche-Ouest, au Nouveau-Brunswick.*

Lawrence Hill publie son deuxième roman

Amours, famille et Noirs

Tous les Noirs d'Amérique savent ce que signifie l'expression: *Any Known Blood.* Longtemps, il suffisait d'«une goutte de sang noir» dans le patrimoine génétique d'une personne pour qu'elle soit classée Noire à des fins d'esclavage.

En choisissant cette expression comme titre de son dernier roman, Lawrence Hill indique donc clairement ses intentions: on parlera ici de destins d'hommes noirs, mais aussi d'appartenance, de liens familiaux. «Longtemps, la définition légale du Noir a été un fardeau pour beaucoup de personnes, qui avaient parfois la peau plus blanche que noire. Mais de nos jours, les gens qui célèbrent leur héritage en sont fiers», note le romancier.

Lui-même né d'une mère blanche et d'un père noir, Lawrence Hill a connu les aléas de la vie en société quand on n'a pas la peau tout à fait de la même couleur que la majorité. «Dans les années 1950, en arrivant à Toronto, mes parents ont fait face au racisme, raconte-t-il. Mon père était obligé de s'absenter quand venait le temps de chercher un appartement. Ma mère y allait avec un ami blanc, et une fois que l'appartement était trouvé, mon père arrivait et disait: eh oui, M. Hill, c'est moi!»

La vie des Noirs en Amérique n'a pas été qu'une tragédie, remarque cependant l'auteur; elle est aussi pleine d'humour, d'ironie, de débrouillardise. «L'humour a souvent sauvé les gens du désespoir qu'entraînait leur situation», note-t-il. Et cet humour est aussi présent dans son roman, parce que loin de vouloir faire la morale à qui que ce soit, l'auteur, comme tout bon romancier, veut surtout divertir, raconter une histoire que les lecteurs aimeront lire.

Any Known Blood raconte ainsi la vie d'une famille de Noirs sur plusieurs générations. «Ce sont en fait cinq histoires d'amour, racontées sur cinq générations d'une famille canadienne. Les cinq hommes portent tous le même nom et chacun quittera le Canada pour aller vers les États-Unis, ou le contraire.»

Langston Cane Premier, esclave, fuit le Sud américain et file vers la frontière canadienne pour s'établir en Ontario. Nous sommes au début du 19e siècle. Langston Cane Second retournera vivre aux États-Unis après la Guerre de sécession, tandis que son fils, Langston Cane Troisième, reviendra au Canada où il sera ministre de l'Église noire à Oakville, Ontario.

Ce qui lie ces histoires, explique Lawrence Hill, c'est la quête de Langston Crne Cinquième. Le roman s'ouvre d'ailleurs sur la vie de ce mûlatre, qui est au plus bas depuis que sa femme l'a laissé. Rien ne va plus dans la vie du personnage, qui décide donc de partir à la recherche de ses origines, et de découvrir quelles vies se cachent derrière les histoires que son père lui racontait, quand il était petit.

«Dans ma famille, explique Lawrence Hill, mon père nous racontait aussi des histoires sur nos ancêtres. J'avais envie de recréer en quelque sorte ces histoires, sans en faire un roman autobiographique. J'utilise ces pistes en les déformant, je raconte des mensonges pour organiser des faits qui formeront un roman.»

Son autre motivation, dit-il, était aussi de rendre compte de ce que la vie pouvait être pour des Noirs au cours de ces années. Le roman est donc assis sur des bases historiques authentiques. «La vie était moins pire pour les Noirs au Canada qu'aux États-Unis, mais elle n'était pas le paradis non plus, rappelle Lawrence Hill. Par exemple, l'esclavagisme a été aboli en 1833 et le Ku Klux Klan a aussi existé au Canada. En 1930, un groupe du KKK a manifesté à Oakville contre le mariage d'un homme noir et d'une femme blanche.

«En faisant mes recherches, j'ai d'ailleurs découvert plusieurs faits qui lient l'histoire du Canada et des États-Unis. Par exemple, l'abolitionniste John Brown a attaqué un entrepôt d'armes en Virginie, en 1859. Cette attaque a été une sorte d'agent catalyseur dans le déclenchement de la guerre civile américaine. Or, deux Canadiens y ont participé: un Noir et un Blanc. J'ai incorporé ces deux personnages dans mon roman.»

En choisissant de raconter l'histoire d'une famille par ses hommes qui portent tous le même nom, Lawrence Hill emprunte un sentier tracé par Gabriel Garcia-Marquez, qui avait employé ce procédé dans *Cent ans de solitude.* «J'ai lu ce roman et ça m'a fasciné, remarque Lawrence Hill. Mais il n'est pas si rare de trouver des gens du même nom dans une même famille. C'était comme ça chez nous.» Au plan littéraire, dit-il cependant, «la difficulté était d'écrire l'histoire de façon à ce que ce soit facile à suivre.»

Lawrence Hill se dit «content et fier de figurer parmi les auteurs noirs canadiens à avoir été traduit». De passage à Winnipeg pour faire la promotion de son roman, il y a retrouvé une ville qu'il a bien connue pour y avoir vécu et y avoir travaillé comme journaliste au *Free Press.* De son passage au Manitoba, au début des années 1980, il a d'ailleur sgardé des souvenirs utilisés dans son premier roman, *Some Great Thing*, qui racontait entre autres la crise linguistique de 1983.

Le roman, traduit par Robert Paquin, est paru en français aux éditions du Blé sous le titre: *De grandes choses.* «J'ai développé un rapport formidable avec Robert Paquin, raconte Lawrence Hill, et j'aimerais qu'il traduise ce livre aussi.» Mais pour l'instant, l'auteur ne peut qu'attendre pour voir comment son dernier-né sera accueilli. Une maison américaine a déjà acheté les droits, et *Any Known Blood* devrait paraître aux États-Unis l'an prochain.

Sylviane LANTHIER

Tirage

Amateurs de théâtre, courez la chance de gagner une des cinq paires de billets que nous faisons tirer pour la représentation du jeudi 13 novembre de *Fugue pour un cheval et un piano*, présenté au Théâtre de la Chapelle par le Cercle Molière.

Amateurs de spectacle, courez la chance de gagner une des quatre paires de billets que nous faisons tirer pour l'événement Coup de cœur francophone. En vedette: Marie-Claude McDonald et Marie-Jo Thério le 20 novembre et Valérie Bazile et Danielle Hébert le 21 novembre. Les spectacles ont lieu au Centre culturel franco-manitobain.

Amateurs de musique traditionnelle, courez la chance de gagner le récent disque-compact de Marcel Meilleur, qui regroupe 20 nouvelles compositions originales.

Pour participer, appelez-nous **le lundi 10 novembre entre midi et 13 h 30** en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355 et laissez-nous vos coordonnées.

Les personnes suivantes ont gagné des prix lors des derniers tirages de *La Liberté*: Hélène Ducap et Lucille Freynet ont gagné des billets pour la pièce des Chiens de Soleil, et Alain Louer, Francine Perron et Caroline Berthelet ont mérité des billets pour *Sand, prénommée George*, ainsi que pour les films présentés par Cinémental, *Les Caprices d'un fleuve* et *Trois vies et une seule mort.*

Merci aux participants!

Découvrez de nouveaux artistes francophones

Le Coup de cœur arrive en ville

Pour la troisième année consécutive, les Franco-Manitobains auront la chance de découvrir de nouveaux artistes francophones d'ici et d'ailleurs dans le cadre du Coup de cœur francophone qui se déroulera dans le foyer du Centre culturel franco-manitobain du 18 au 21 novembre.

Ce réseau pancanadien de diffusion de spectacles permettra d'accueillir à Winnipeg Marie-Jo Thério, le groupe de jazz torontois Chelsea Bridge, la Vancouvéroise Danielle Hébert ainsi que Marie-Claude McDonald et Valérie Bazile du Manitoba.

«Cette année, la semaine Coup de cœur a été intégrée à la programmation régulière du Centre culturel franco-manitobain (CCFM)», explique le directeur général, Alain Boucher. Le CCFM est d'ailleurs le seul producteur des spectacles cette année, alors que le Festival du Voyageur agissait comme partenaire auparavant.

«On s'est parlé et on considère que ce n'est pas vraiment dans le mandat du Festival de produire ce genre de spectacle», explique Alain Boucher.

Le Coup de cœur débutera donc le 18 novembre avec le groupe jazz Chelsea Bridge. Cet ensemble, composé de Roddy Ellias, Jean Martin, Rob Frayne et John Geggie, est assez reconnu dans le monde du jazz. Il a entre autres joué au Festival international de Jazz de Montréal à quelques reprises et a reçu plusieurs prix dont celui du meilleur groupe de jazz avec voix en 1996. L'entrée pour cette soirée est gratuite.


Archives La Liberté

Du 18 au 21 novembre Winnipeg accueil Marie-Jo Thério, le groupe de jazz torontois Chelsea Bridge, la Vancouvéroise Danielle Hébert ainsi que Marie-Claude McDonald et Valérie Bazile du Manitoba.

La chanteuse Marie-Jo Thério sera au menu le 20 novembre, avec en entrée la Franco-Manitobaine Marie-Claude McDonald. (1) Participant au Sommet de la francophonie qui se déroule actuellement à Hanoï au Vietnam, l'Acadienne est une étoile montante de la chanson francophone.

Pour sa part, comme elle ne participera au Coup de cœur qu'au niveau local, Marie-Claude McDonald ne voit pas beaucoup de différence entre le spectacle du 20 novembre et les autres qu'elle présente régulièrement. «Mais je travaille présentement sur un deuxième disque, révèle-t-elle, et je crois que je pourrai partir en tournée l'année prochaine.»

Enfin, le Foyer accueillera la chanteuse Danielle Hébert le 21 novembre. «Je vais présenter les chansons de mon dernier album, indique la Vancouvéroise. C'est un album rock mais ça va être un spectalce un peu plus intime. Mes spectacles sont très ouverts et ils contiennent beaucoup d'improvisation.» La chanteuse Valérie Bazile, qui a remporté le Gala interprovicial de la chanson 1997, sera en première partie de ce spectacle.

Carole THIBEAULT

(1) Les billets pour les soirées des 20 et 21 novembre seront en vente à la porte au coût de 5 $.



Félicitations à
Jean et Angéma VERMETTE
pour leur
60e anniversaire
de mariage.
1937 11 novembre 1997

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 novembre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h00 Le Jour du souvenir (L)
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 Seinfeld
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
La Série des aventures (M)
Chassé-Croissé (Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà-La Loi du silence
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 La Politique fédérale
23h57 La Politique provinciale
0h05 Découverte
1h05 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Projet Arrow
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Quatre Saisons.** *É.-U. 1981. Comédie de mœurs*
2h00 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Vues d'ici
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h25 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **L'Homme marié.** *É.-U. 1991. Comédie sentimentale. Les tribulations sentimentales d'un riche industriel de Hollywood et d'une chanteuse de boîte de nuit.*
2h15 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Au-delà du miroir
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Premières Nations
19h00 L'Horloge de Pandora
20h00 Jamais sans amour: *Le Piège*
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ 23h50 Cinéma: **Gazon maudit.** *Fr. 1994. Comédie satirique. Un père de famille, qui s'absente fréquemment de la maison pour profiter de ses aventures extraconjugales, voit sa tolérance mise à rude épreuve lorsque sa femme se laisse séduire par une lesbienne qui vient s'installer chez eux.*
2h05 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan Destin
➤ 12h00 Cinéma: **Un amour de coccinelle.** *É.-U.. 1968.*
14h00 L'Accent francophone
14h30 Ma vie pour les animaux
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 LeTéléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ 21h49 Télé-sélection: **Analyse fatale.** *É.-U. 1992. Drame policier. Un psychiatre de San Francisco devient l'amant d'une jeune femme souffrant d'une maladie qui altère sa personnalité lorsqu'elle absorbe de l'alcool.*
0h10 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h50 Hitoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 Gaspard le gardien du parc
8h30 La Bande à Picsou
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Zap
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
➤ 19h30 Les Beaux Dimanches: ***Cinéma du mois:* La Liste de Schindler.** *É.-U. 1994. Drame de guerre. Ce film raconte l'histoire de l'industriel allemand Oskar Schindler, qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, a réussi à sauver plus d'un millier de Juifs de l'holocauste.*
22h10 Les Beaux Dimanches: ***Survivants de la Shoah.*** *Ce reportage réalisé en 1996 porte sur la Visual History Foundation, que Steven Spielberg a mise sur pied après avoir réalisé le film La Liste de Schindler. Cette fondation constitue un vaste fonds d'archives sur l'holocauste.*
23h00 Le Téléjournal
23h25 La Météo
23h28 Au-delà des apparences
0h28 Les Nouvelles du sport
0h50 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Chambres en ville III (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Place Melrose
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info National média
1h28 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le Match de la vie
20h00 Les Machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Infopublicité
23h28 Info Karonana
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Le Retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Info Karonana
23h16 Infopublicité
23h46 Info National média
1h46 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Diva
20h00 Paparazzi
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Info Karonana
23h13 Infopublicité
23h43 Info National média
1h43 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Ciné Columbo: **Columbo: Le chat de Mr. Seltzer.** *Am. 1997. Drame policier. Un inspecteur futé découvre qu'un policier a comploté avec sa maîtresse afin de faire accuser de meurtre le mari de celle-ci.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Au Nom du père et du fils
22h30 TVA sports
23h04 Info Karonana
23h19 Infopublicité
23h49 Info National média
1h49 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
15h00 Magie sur glace Banque Royale Skate America
16h30 Fleurs et jardins
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Coneheads.** *Am. 1993. Comédie fantaisiste. Échoué sur Terre, un couple d'extraterrestres doté d'un crâne conique protubérant s'efforce de vivre parmi les humains sans trop se faire remarquer.*
➤ 19h30 Ciné-extra: **Proposition indécente.** *Am. 1993. Drame sentimental. Un milliardaire offre un million de dollars à une jeune femme mariée en échange d'une nuit d'amour.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
➤ 22h55 Ciné-lune: **Hello Mary Lou: Le bal de l'horreur III.** *Can. 1989. Drame d'horreur. Morte trente ans plus tôt dans un incendie au cours du bal des finissants, une étudiante revient hanter son école.*
0h55 Info Karonana
1h25 Info National média
3h25 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire
11h30 Infopublicité
14h00 Magie sur glace Banque Royale Skate America
➤ 16h00 Cinéma en famille. **Le livre magique.** *Am. 1994. Conte. Un recueil de contes projette un garçonnet dans un univers magique gouverné par une reine malveillante.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
18h30 Céline
➤ 20h00 Cinéma Provigo: **Sliver.** *Am. 1993. Drame policier. Une jeune éditrice qui demeure depuis peu dans un gratte-ciel de Manhattan soupçonne tour à tour deux de ses voisins d'être des meurtriers.*
22h30 Le TVA, édition réseau
22h55 TVA sports
23h21 Vins et fromages
23h51 Infopublicité JoJo médium
0h19 Info National média
2h42 Fin des émissions

Le monde de Gabrielle Roy révélé au Réseau de l'information

Dans le cadre de l'émission Scully RDI, Le Réseau de l'information présente à compter du vendredi 7 novembre à 20 h 30, Le monde de Gabrielle Roy, une série de sept documents inédits sur l'univers de l'un des plus authentiques écrivains du Canada français. Jusqu'au 19 décembre, Robert Guy Scully rencontre chez ceux et celles qui ont connu ou qui perpétuent la mémoire de cette Franco-Manitobaine qui, après son premier roman, *Bonheur d'occasion*, est devenue une auteure reconnue et lue mondialement.

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 16 novembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Félix-de-Valois, à Chénéville, par Euclide Charron, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les pays du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
Strip-tease (V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Jamais plus la guerre! (Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Les pays du Québec (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le Kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (V)
13h00 La télé des FrancoFolies (Me)
Comment ça va ? (J)
De ma fenêtre (V)
13h30 La vie d'artiste (Me)
13h35 Jardins et loisirs (L)
14h00 Journal de TV5
14h27 Le grand jeu TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Sandra princesse rebelle
20h00 Évasion
20h30 Strip-tease
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h45 Les dicos d'or : la dictée
0h45 Les dicos d'or : le corrigé
2h15 Reflets
3h00 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 La télé des FrancoFolies au Casino de Montréal
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Sandra princesse rebelle
1h15 Télécinéma
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h30 Comment ça va ?
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des métiers
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 Strip-tease
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 De ma fenêtre
20h00 Kléber
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Francoscopie
23h30 Soir 3
0h00 Spécial Sommet francophone
0h15 Envoyé spécial
2h15 Panorama
2h45 RFI

Vendredi

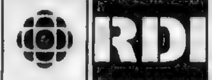
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 Toujours l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & Co
21h00 Stars & Co
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h45 Spécial Sommet francophone
0h00 Kléber
1h30 Du fer dans les épinards
3h00 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 La méthode Victor
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Évasion
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Québec salue Brel
19h00 à communiquer
20h30 Télécinéma
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h30 Spécial Sommet francophone
23h45 Faxculture
0h30 Fais-en ton affaire
1h00 Drucker & co
1h30 Stars & Co
2h00 Comment ça va ?
3h00 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Référence
7h00 Tu vois ce que je veux dire
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Télétourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique en l'île
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Québec salue Brel
13h00 Courants d'art
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 à communiquer
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Grand tourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Viva
22h45 Courants d'art
23h15 Soir 3
23h30 Spécial Sommet francophone
23h45 à communiquer
1h30 Outremers
2h30 7 jours en Afrique
2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 L'édition internationale
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Raison passion
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Horizons francophones
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Trajectoires
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
22h00 Le téléjournal
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Capital actions
1h00 Info-nuit
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Scully RDI
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
3h00 Le téléjournal
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Le monde ce matin
5h30 Griffe
6h00 Le monde ce matin
6h30 Montréal en spectacle
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Au travail!
13h00 Enjeux
14h00 Montréal cette semaine
14h30 La facture
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Branché
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à...
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le point final
22h00 Le téléjournal
22h30 Griffe
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Un Canadien à...
1h00 Info-nuit
1h30 Montréal en spectacle
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Québec actualités

Dimanche

4h30 Bulletin de santé
5h00 Le monde ce matin
5h30 Temps d'affaires
6h00 La semaine verte
7h00 RDI week-end
7h30 Montréal en spectacle
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Option éducation
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Un Canadien à...
12h30 Impact
13h00 Courants du Pacifique
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Le journal de France 2
15h30 Le journal du siècle
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Horizons francophones
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 La facture
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Le téléjournal
22h30 La facture
23h00 Info-nuit
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Entrée des artistes
1h00 Info-nuit
1h30 Scully RDI
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Info-nuit
3h30 Horizons francophones
4h00 Bulletin de santé

Premier documentaire des Productions Rivard

Les couleuvres de Narcisse iront dans les écoles

Les Productions Rivard ont lancé, le 22 octobre, leur toute première production: un documentaire scientifique de 27 minutes portant sur les fameuses couleuvres rayées de Narcisse. La maison de production a profité du contenu hautement informatif de ce court-métrage pour en faire le lancement dans le cadre du colloque annuel des enseignants francophones qui se déroulait au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

«J'ai commencé à faire des recherches sur les couleuvres de Narcisse en 1991 pour un reportage scientifique pour Radio-Canada, raconte le coordonnateur scientifique du documentaire, Ibrahima Diallo. Chaque année, on organisait une expédition avec l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences et je me suis rendu compte qu'il y avait un réel besoin d'information sur le sujet.»

Professeur en zoologie au CUSB, Ibrahima Diallo a donc proposé son projet à la jeune maison de production qui y travaille depuis 1995. Il souligne que le produit fini est très complet et qu'il devrait répondre au besoin d'information manifesté par le public et les enseignants sur les couleuvres de Narcisse.

Le documentaire examine entre autres les modes de reproduction et de nutrition des couleuvres, les différentes stratégies adaptatives qu'elles ont développées pour survivre aux rigueurs de l'hiver ainsi que les dangers auxquels elles sont exposées. «Nous avons la plus grande concentration de couleuvres rayées au monde et on a la chance d'être sur place. On a saisi cette chance et on les a suivies pendant un cycle saisonnier complet. Il existe d'autres vidéos sur le même sujet mais ils sont beaucoup plus généraux.»

Forte du contenu très informatif du documentaire, la maison de procution a tout de suite pensé que les enseignants pourraient y être très intéressés. «On a présenté le documentaire aux enseignants pendant le colloque et on a recueilli leurs commentaires. Certains ont dit qu'ils pourraient s'en servir dans les cours de français; d'autres ont proposé de le couper pour pouvoir s'adresser à différents niveaux.»

D'après le président et producteur Charles Lavack, les Productions Rivard sont présentement en pourparlers avec le Bureau de l'éducation française pour élaborer un guide pédagogique qui accompagnerait le documentaire. De plus, la compagnie travaille présentement à la version anglaise qui devrait être disponible vers le mois de décembre. «Nous examinons également des possibilités de contrats avec des distributeurs et des diffuseurs. Ça va très bien», souligne Charles Lavack.

Les Productions Rivard travaillent également sur un deuxième projet dont la license de diffusion a déjà été achetée. Il s'agit d'un documentaire d'une heure sur l'architecte Étienne Gaboury. La maison de production songe également à un autre projet qui portera sur la vie francophone au Yukon.

Carole THIBEAULT


photo: Carole Thibeault

Charles Lavack et Ibrahima Diallo: un documentaire scientifique qui nous fait découvrir les couleuvres rayées de Narcisse.

Concert des Intrépides

Riel en musique

Amateurs de musique et passionnés d'histoire, un rendez-vous vous est donné à la salle Jean-Paul Aubry du Centre culturel franco-manitobain le 16 novembre à 19 h 30 pour le concert des Intrépides.

Ce concert, qui devait à l'origine être présenté à l'occasion de la fête des Mères, rend un hommage spécial à Louis Riel. «Le concert se déroule le jour anniversaire de sa mort. On invite donc les gens à participer à la cérémonie des tombes le matin et au concert le soir», indique le directeur de la chorale, Marcien Ferland.

Le concert des Intrépides sera d'ailleurs l'occasion pour les Oblats de remettre à la Société historique un document manuscrit récemment découvert dans leurs archives. (voir texte *De l'oubli à l'inoubliable*) Rédigé par un certain Jean-Baptiste Ladéroute, ce document relate les événements de 1869-1870.

Un volet commémoratif sera également présenté en première partie du spectacle. Il comprend un extrait du *Requiem* de Gabriel Fauré suivi de *La Métisse*, un poème de Louis Riel mis en musique par Denis Connelly, et interprété par Gisèle Frédette.

Originaire du Manitoba, Gisèle Frédette réside à Toronto depuis près de 12 ans. Elle revient parmi les siens du 10 au 22 novembre et participera, également au lancement du disque compact *Noël chez nous* le 21 novembre. «J'y interpréterai en primeur une de mes compositions intitulée *Envole-toi*, dédiée à ma grand-mère. Ça fait des années que j'écris, j'espère d'ailleurs lancer un disque de mes propres compositions l'an prochain.»

Toujours aussi occupée, Gisèle Frédette s'envolera ensuite pour Toronto pour le concert de Noël et entamera les répétitions de *Gypsi Princess*, une production du Toronto Operetta Theatre, dans laquelle elle interprète le rôle de la comtesse Stasi.

Les Intrépides recevront également Fernand Girard qui prévoit interpréter *Ol' Man River*, *Granada* et (en duo avec Gisèle Frédette) quelques extraits du *Mariage de Figaro* de Mozart.

Membre des Intrépides de 1975 à 1987, Fernand Girard enseigne l'anthropologie au Collège universitaire de Saint-Boniface. «J'avais chanté pas mal quand j'étais à Montréal. Mais je ne chante aujourd'hui que par plaisir ou pour des noces. Il faut dire que je n'ai pas le temps de répéter comme il faut. Je ne consacre plus qu'une demi-heure par jour au chant alors qu'il m'en faudrait de deux à trois heures pour être véritablement à l'aise. Je vais probablement être un peu nerveux le soir du spectacle!», avoue-t-il.

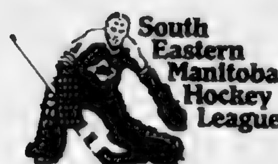
Les meilleurs moments du concert des Intrépides seront diffusés le 21 novembre à 16 h 30 à l'antenne de CKSB.

Anie CLOUTIER

POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	0 point
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	0 point
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	0 point
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	0 point
2	R. Lafournaise	59ers	0 point
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	1 point
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	0 point
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	0 point
	L. Woo	North Stars Î-D-C	0 point
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	0 point
	C. Peteers	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	0 point
4	G. Gosselin	59ers	0 point
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	0 point
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	0 point
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	0 point
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	0 point
	M. Morin	59ers	0 point
	J. Carrière	North Stars	0 point
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	0 point
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	0 point
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	0 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	0 point
	C. Luduchowski	59ers	0 point
	L. Côté	Habs de La Broquerie	2 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	0 point
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	0 point
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	0 point
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	2 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	0 point
	J. Lafournaise	59ers	0 point
9	P. Penner	Red Skins de Morden	0 point
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	0 point
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	0 point
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	0 point
	W. Bartley	Maroons d'Altona	0 point
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	1 point
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Proteau	59ers	0 point

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

C'est parti!

La Ligue Hanover-Taché a lancé sa saison la fin de semaine dernière, au moment même où l'hiver arrivait en grande pompe. La tempête de neige a forcé l'annulation de plusieurs parties. Les participants au pool peuvent cependant voir les premiers résultats (à droite), qui apparaîtront chaque semaine d'ici à la fin de la saison. Et à partir de la semaine prochaine les noms des participants les mieux placés au classement du pool seront également publiés.

Bonne saison!

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

SPORT

Henri Constant reconnu par Sport Manitoba

Monsieur Baseball

Henri Constant qui se dévoue au baseball amateur depuis une trentaine d'années, a été honoré lors d'une cérémonie tenue à Winnipeg le 26 octobre dernier, alors que l'Association du baseball amateur du Manitoba lui a rendu hommage.

«J'ai toujours investi mon temps pour l'amour du baseball, mentionne le facteur de 63 ans. C'est important d'organiser des activités sportives pour que les jeunes ne traînent pas dans les rues.»

Résidant de Transcona depuis plus de 30 ans, Henri Constant a été entraîneur, marqueur officiel et arbitre pour l'Association du baseball amateur du Manitoba. Même s'il n'est plus un arbitre régulier, il est difficile de se passer de Monsieur baseball.



photo: Marc-Éric Bouchard

Henri Constant a été chef de mission lors du championnat national pee-wee de 1991, à Charlesbourg au Québec. Un des meilleurs souvenirs de sa carrière de bénévole.

«Je coordonne les ligues mineures et je vais faire mon tour au parc presque tous les jours, dit-il. Je vais voir si tout se déroule bien. Quand on a besoin d'un arbitre, je les accomode. Les jeunes veulent tellement jouer; je ne veux pas les décevoir.»

Au cours des ans Henri Constant a vu jouer des milliers de jeunes au baseball dont ses fils Claude, Guy et Gilles. Il constate que le sport lui a permis de connaître davantage le caractère de ses enfants. «Quand ils étaient jeunes, mon épouse et moi on passait nos fins de semaines dans les stades de baseball, poursuit-il. Si je peux me garder en forme, je donnerai encore longtemps mon coup de main à Sport Manitoba.»

Henri Constant a été nommé bénévole de l'année par Sport Manitoba. «C'est encourageant de voir que les parents et les organisateurs apprécient mon engagement, dit-il. Ma femme Solange m'a soutenu dans mes intentions de faire du bénévolat. Ce qui me fait chaud au cœur, c'est de voir les jeunes me reconnaître dans la rue et me dire “Bonjour monsieur Constant, ça va bien”. Ça vaut n'importe quel salaire de se faire respecter par les jeunes.»

Également bénévole pour le hockey mineur, Henri Constant estime que le baseball a perdu plusieurs adeptes ces dernières années.

«Il y a 20 ans, les jeunes jouaient au hockey l'hiver et au baseball l'été, explique-t-il. De nos jours, les jeunes gardent le hockey mais l'été ils délaissent le baseball pour le soccer, le roller hockey et la crosse. Mais l'important, c'est qu'ils s'amusent.»

Partisan inconditionnel des Expos de Montréal, Henri Constant attend avec impatience la tenue d'un autre grand événement pour le baseball: les Jeux Panaméricains de Winnipeg en 1999.

«Je ne sais pas quelle sera ma tâche, mais je serai bénévole à la compétition de baseball, ajoute-t-il. Ce sera du baseball de très haut niveau. Les Cubains seront très difficiles à battre. C'est la première fois que je pourrai côtoyer les meilleurs joueurs de baseball au monde

« Comme je serai à ma retraite, je pourrai assister à la plupart des parties de baseball, dit-il. Qui a dit que le bénévolat ne paie pas? Ma présence aux Jeux panaméricains, ça vaut de l'or!»

Marc-Éric BOUCHARD

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé *Comment mieux définir les priorités?* portant sur l'Entente Canada-communauté de l'édition du 31 octobre. Contrairement à ce qui a été mentionné, Diane Samardzija n'est pas commissaire provinciale de l'Association des scouts et guides, mais bien commissaire provinciale des Guides franco-manitobaines. Le commissaire provincial de l'Association des scouts de la Rivière-Rouge est Denis Larivière. Désolé!

Membre de l'équipe de hockey féminin de Saint-Adolphe

Melissa Coulombe sur les traces de son père

Vous rappelez-vous des belles années, alors que les Tétrault de La Broquerie affrontaient les Coulombe de Saint-Malo? L'un des frères Coulombe, Arthur qui était une vedette dans la Ligue Hanover-Taché, a donné le goût du hockey à sa fille Melissa. «Mon père est un passionné de hockey, j'y ai pris goût et je tente d'être meilleure que lui», dit-elle en riant.


Melissa Coulombe: «Au hockey, je veux me rendre le plus loin possible.»

Depuis son jeune âge Melissa Coulombe a joué au hockey avec des garçons. La mise sur pied d'une équipe féminine à Saint-Adolphe fait aujourd'hui son bonheur. «Je suis habituée à m'habiller seule après ou avant les garçons, souligne-t-elle. Avec les filles à Saint-Adolphe je ne suis plus a l'écart, on parle et on se prépare ensemble avant un match.»

La formation de Saint-Adolphe qui regroupe plusieurs francophones a choisi une vingtaine de joueuses sur un total 120 hockeyeuses qui ont tenté leur chance. «J'ai tout donné pour qu'ils me choisissent, mentionne Melissa Coulombe. Je vais leur prouver qu'ils ont bien fait de me choisir. Je suis rapide et j'ai un bon lancer.»

La Ligue féminine de hockey du niveau midget regroupe entre autres des équipe de Holland, Carmen et d'Altona. La saison débutera à la mi-novembre.

Passionnée de sport, la jeune athlète de 15 ans fréquente l'Institut collégial de Saint-Pierre. «J'aime également jouer au volley-ball, poursuit-elle. «D'autres filles de mon âge préfèrent la musique et les arts, moi j'ai plutôt choisi le volley-ball et le hockey. Mes parents m'encouragent et ça me motive à exceller davantage.»

La troupe de Richmond Gosselin convaincante

Deux victoires de suite pour les Selects

Les Selects d'Eastman ont montré la fin de semaine dernière qu'ils étaient capables de remporter deux parties de suite. En effet la troupe de l'entraîneur Richmond Gosselin a vaincu les Stars de Kenora par la marque de 4-1 le 31 octobre et a défait le 2 novembre les Wheat Kings de Brandon par le pointage de 8-4.

André Lecomte de Lorette a été la bougie d'allumage des Selects en récoltant quatre points en deux parties. Darryl Crump a également amassé quatre points lors des deux derniers matches.

Les Selects d'Eastman joueront leur prochaine rencontre face aux Warriors de Winnipeg le merdredi 12 novembre à 19 h 30 à l'aréna Maples.

Marc-Éric BOUCHARD

Échos des aînés

PARTEZ POUR LE PORTUGAL ET DÉCOUVREZ UNE LANGUE CHARMANTE

Vous songez vous joindre au groupe qui part pour le Portugal du 25 janvier 1998 jusqu'au 22 février? Si oui, un cours de portugais de base vous est offert!

Venez vous initier à la langue et la culture du Portugal en vous inscrivant au cours de portugais (essentiel de voyage).

Dates :

Les lundis et mercredis de 10 à midi
les 1, 3, 8, 10, 15 et 17 décembre et
les 5, 7, 12, 14, 19 et 21 janvier, un total de 24 heures.

Frais d'inscriptions : 80 $ pour les membres de la FAFM

95 $ pour les non-membres

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Jacqueline Fortier-Silva à la Division de l'éducation permanente au 235-4446.





Collège universitaire de Saint-Boniface

NOVEMBRE 1997

LES AÎNÉS

LEUR SANTÉ, LEUR BIEN-ÊTRE

Le 15 novembre

Le 22 novembre

Le 29 novembre

LA PHYSIOTHÉRAPIE avec Monique Lévesque

Le 6 décembre

LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le 13 décembre

LE DIABÈTE

Le 20 décembre

L'ACUPUNCTURE avec Monique Lévesque



une série à l'antenne de CKSB *à* CHUTE LIBRE

Le samedi à 10 h 40



Radio-Canada Manitoba

en collaboration avec la FAFM



Ce projet est rendu possible grâce à Santé Canada

Vous êtes cordialement invités au Dîner-conférence de la FAFM le 19 novembre 1997 au Club LaVérendrye

Date : Le 19 novembre 1997

Diner : 12 h 00

Conférence: 12 h 30

Invitée : Madame Maria Chaput, directrice de la Fondation FRANCOFONDS

Sujet : Fonds Fédération des ainés franco-manitobains Inc

La FAFM a invité Madame Maria Chaput pour expliquer les modalités d'un partenariat avec Francofonds dans le but de mettre sur pied un *Fonds Fédération des aînés franco-manitobains Inc.*

Ce Fonds permettra l'autofinancement à long terme de la FAFM.

Venez en grand nombre assister à cette présentation qui assure une longue vie à Francofonds et à La Fédération des aînés franco-manitobains Inc.

VIE DE COUPLE D'ARMAND ET STELLA GUÉNETTE

Nous nous sommes mariés le 27 novembre 1948 à neuf heure du matin dans l'Église de Sainte-Anne-des-Chênes. Le Père Henri Létourneau était le célébrant.

Nous avons eu dix enfants: Yvette, Paul, Suzanne, Lise, Gisèle, Marc, (nés à l'Hôpital de Saint-Boniface), Gilles, Maurice, Gérald (décédé) et Rachelle (nés à l'Hôpital de Birtle, Manitoba).

De février 1949 au mois de septembre de la même année nous avons vécu à Saint-Jean-Baptiste. J'opérais la boulangerie locale dont j'étais le propriétaire. À peine trois mois après avoir commencé ce commerce, survint une grève des boulangeries de Winnipeg et les demandes des magasins de la ville pour du pain ne cessaient d'entrer, ce qui nous obligeait à travailler presque 24 heures par jour. Le fourneau dont nous nous servions était un vieux four à bois que mon père et moi avions converti en fourneau à charbon alimenté par un stoker. Malheureusement, la bâtisse où nous faisions la cuite n'avait pas de ventilation et le fourneau dégageait des gaz qui me rendaient malade. Heureusement le fourneau tomba en panne et nous l'avons remplacé par un fourneau électrique. Toutefois, le dommage était fait et j'ai dû avec beaucoup de chagrin tout abandonner. Nous avons déménagé à Sainte-Anne et j'ai passé l'hiver à travailler comme bûcheron avec mon beau-père, Monsieur Jean Noël. C'était un homme d'une patience extraordinaire et un très bon instructeur. Il avait plus de 25 ans d'expérience dans ce domaine.



Au printemps, après avoir travaillé à la construction d'une maison, je suis entré au service d'International Laboratories, au coin de Des Meurons et Hamel. Après un peu plus de 9 ans, j'ai passé chez Supercrete. J'avais quitté International Laboratories pour quatre mois alors que j'avais tenté ma chance comme vendeur de porte en porte pour la Cie Fuller Brush. C'était une bonne expérience mais le revenu n'était pas assez stable, alors je suis retourné au laboratoire de peintures.

En avril 1961 nous avons quitté Saint-Boniface pour nous installer à Saint-Lazare. Ne trouvant pas de travail à Winnipeg et ayant six petites bouches à nourrir en plus de mon épouse et moi-même, je suis allé là où il y avait du travail. J'ai été à l'emploi des frères Fouillard comme comptable pendant 17 ans. Je désire remercier les frères Fouillard et leurs familles pour l'expérience acquise lorsque j'étais à leur service, pour le bon rapport qui existait entre nous et pour nous avoir si bien accueillis chez eux. Saint-Lazare a été notre chez-nous pendant 21 belles années. Nous en gardons toujours de bons souvenirs.

Je suis redevable aux regrettés René Préfontaine et Étienne Bohémier qui m'ont fait part de l'ouverture d'un poste de comptabilité qui était disponible à Saint-Lazarre. J'aimerais remercier mon frère Lucien pour ses bons mots d'encouragement et son aide dans la décision de quitter Saint-Boniface. Ce fut une décision difficile à prendre en ces temps-là mais nous avons vite réalisé que ce fut une bonne décision.

J'ai eu le bonheur de faire partie du Cercle Molière pendant cinq à six ans comme directeur technique et de confectionner les décors avec Madame Boutal et sa soeur Christianne. J'ai aussi passé deux ans environ comme concierge à temps partiel à CKSB.

Lors de notre séjour à Saint-Lazare, un des plus beaux endroits de la province, j'ai été impliqué dans plusieurs organisations telles que l'Association athlétique, les Chevaliers de Colomb, la caisse populaire, le district scolaire, l'Association d'éducation, la SFM, etc., et ce en plus de mon travail qui était de neuf heures par jour, six jours par semaine. À cette époque j'étais jeune, alerte et vigoureux.

En 1962, année du Concile Vatican, le curé, l'abbé Gérard Régnier, me demanda de lire l'épître et l'évangile en français ou anglais pendant que lui les lisaient en latin. Cela a raccourci la messe car il lisait ces deux lectures en français ou en anglais avant de commencer son sermon. J'ai continué ce service jusqu'à il y a environ deux ans.

En 1978, j'ai ouvert un petit commerce d'objets de bureau, de photographie et de comptabilité. Suite à la récession au début des années 1980, j'ai abandonné cette entreprise et c'est alors que nous sommes revenus à Sainte-Anne comme gérants du Café des As au Centre culturel. Ceci nous a permis de travailler ensemble, mon épouse et moi, et cela nous a aidés à mieux se connaître et s'apprécier d'avantage. L'âge commençait à se faire sentir et après quatre années dans la restauration, j'ai eu la chance d'entrer au service de la Villa Youville Inc. comme comptable jusqu'à ma retraite il y a trois ans.

Il y a deux ans nous avons déménagé à la Villa Youville Inc. et nous nous y plaisons beaucoup. Depuis notre arrivée, nous avons aidé à mettre sur pied des cafés-rencontres les lundis, mercredis et vendredis. Habituellement, le vendredi, un bol de soupe est aussi offert aux locataires qui le désirent. Ce projet avait pour but de commencer un club de marche pour les aînés et leur permettre de sortir de leurs appartements. Plusieurs nous ont dit qu'ils avaient trop mal aux jambes pour faire de la marche; c'est alors que nous leur avons suggéré de venir prendre un café à l'occasion. Il y a toujours entre 15 et 20 personnes qui profitent de ce service. À l'occasion, un repas complet est servi, ce qui fait le bonheur de plusieurs de nos personnes âgées.

Un de nos passe-temps préférés est la lecture, surtout mon épouse. J'aime beaucoup travailler à mon ordinateur. Encore aujourd'hui, je prépare des rapports d'impôts, je m'occupe de la rédaction du bulletin mensuel des Chevaliers de Colomb et je fais partie du CE de la FAFM comme vice -président.

Nos enfants sont éparpillés un peu partout au Canada, trois enfants dans la région d'Edmonton, un fils à Yorkton (Saskatchewan), une fille à Winnipeg, deux à Sainte-Anne et deux dans la région d'Ottawa. Ceci nous permet d'effectuer des petits voyages de temps en temps.

Mon épouse et moi-même sommes reconnaissants pour ce que la vie nous a prêté. Mon souhait pour le futur est de conserver ma santé pour voir mes petits-enfants grandir et ma joie de vivre pour la partager avec celle que j'aime.

Armand Guénette

LE CLUB NOUS INFORME

Club Les Blés d'Or de Lorette

Le 2 septembre nous nous sommes réunis pour notre première réunion mensuelle. Tous étaient contents de se revoir.

Nos repas communautaires ont aussi recommencé le 9 septembre. On serait bien heureux de recevoir des amis d'autres clubs à l'occasion de ces repas. Ils ont lieu les mardis, jeudis et vendredis à 5 heures.

Vous pouvez nous appeler au 878-2040 et on se ferait un plaisir que vous veniez manger et vous amuser avec nous.

Si vous aimez jouer aux cartes, venez vous joindre à nous le dernier dimanche du mois.

Notre nouvel exécutif serait très heureux de vous recevoir.

La présidente
Alma Desautels

Calendrier d'activités

Le samedi 8 novembre
10 h à 3 h
Bricolage et pâtisserie
Le Club des Blés d'Or

Le samedi 6 décembre
6 h
Souper de Noël
Le Club des Blés d'Or



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.F.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.P.M.

Nécrologie

Léonard Dubé

À Montréal, le 19 octobre 1997, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Léonard Dubé, époux de Josée Dubé (Gallant).

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Élaine, Jocelyne, Eugène (Francine Lefebvre), Laurise, cinq petits-enfants, deux sœurs Eugénie et Elizabeth ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Retraité d'Air Canada, il œuvra bénévolement 12 ans pour le Service de dépannage de la paroisse Sainte-Suzanne à Montréal.

Un merci très spécial au personnel de l'unité des soins prolongés de l'hôpital Sacré-Cœur de Cartierville (Québec).

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Sacré-Cœur, 5400, boulevard Gouin ouest, Montréal (Québec) H4J 1C5, seraient appréciés.

Chronique religieuse

Lettre pastorale des évêques canadiens à l'occasion du 30e anniversaire de Développement et Paix

Un anniversaire à célébrer

L'anniversaire de création, il a 30 ans, de l'*Organisation catholique canadienne pour le Développement et la Paix* est, pour les évêques catholiques du Canada, une occasion qu'ils célèbrent avec joie. Occasion d'abord de rendre grâces à Dieu pour le bien que cet organisme a accompli en tant de pays. Occasion de remercier tous ceux, clercs, religieux, religieuses et laïques, qui ont travaillé avec ardeur et compétence à l'établissement de la justice et de la paix dans le monde. Occasion enfin de souligner l'importance de Développement et Paix et sa permanente actualité.

Les fondements évangéliques de la défense et de la promotion de la dignité humaine

Ce n'est pas dans les marges de l'Évangile, mais au centre même de l'enseignement de Jésus que le souci de la dignité et du progrès de la personne humaine, comme aussi le souci de la solidarité et de l'entraide entre les peuples, trouvent leur assise dernière. Ce fondement ultime, Jésus le montre dans l'amour des autres, frères et sœurs en humanité, fils et filles de Dieu, membres du même Corps, celui du Christ.

À peine Jésus avait-il rappelé le grand et premier commandement: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout cœur...», qu'il ajoutait: «Un second est aussi important: Tu aimerais le prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent tout la Loi et les prophètes» (Mt 22, 34-40).

Nous savons quel caractère réaliste et concret Jésus donne à cet amour: «J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez vêtu; malade et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi» (Mt 25, 35-36). À ses interlocuteurs qui s'enquièrent de l'identité des personnages en cause, Jésus répond: «Chaque fois que vous avez fait cela à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt 25, 40). Jésus fait de ce comportement le critère souverain du jugement que le Fils de l'homme portera sur nos vies.

L'enseignement présent de l'Église

Dieu a inspiré à son Église, tout au long du siècle qui s'achève, de rappeler au monde avec force et insistance, à temps et à contre-temps, le sens et les implications de ces paroles de Jésus pour la vie des nations comme pour celles des individus. Depuis Léon XIII, tous les Souverains Pontifes de notre temps, le second Concile du Vatican et les divers Synodes des évêques ont élaboré une doctrine sociale dont nous pouvons dire, avec la modestie qui convient, que c'est un grand cadeau des chrétiens au monde moderne.

Cette doctrine sociale, comme l'Évangile, met naturellement l'amour ou la charité au point de départ et au sommet de la vie individuelle et collective. Elle souligne combien la justice est une exigence incontournable de l'amour. Elle rappelle combien la justice et l'amour doivent s'incarner dans les institutions et les structures de la vie en commun. La doctrine sociale de l'Église insiste sur la nécessité de la solidarité, de l'échange et de l'entraide pour les peuples; elle souligne aussi que la disparité dans les conditions économiques et sociales des nations peut mettre en péril la paix du monde.

Voilà une partie de l'héritage qu'offrent au millénaire qui s'amène les grands textes de Jean-Paul II sur le souci de la réalité sociale et sur les conditions d'un travail vraiment humain, et de Paul VI sur le progrès des peuples, de même que la Constitution pastorale de Vatican II sur l'église dans le monde de ce temps.

La création et l'histoire de Développement et Paix au Canada

Dès la fin du Concile Vatican II, les évêques catholiques du Canada s'inscrivaient dans ce contexte, créant une organisation vouée à la coopération internationale et plus particulièrement au développement socio-économique des nations pauvres. En 1967, les évêques écrivaient: «les Canadiens et les Canadiennes ne supporteront pas plus longtemps le scandale de la misère universelle, qui contraste si violemment avec le haut niveau de vie dont ils jouissent». À l'occasion du 20e anniversaire de l'organisme, en 1987, ils disaient à propos de la lutte des pauvres pour une vie décente: «Nous devons en faire le cœur de notre mission pour la promotion d'un ordre temporel conforme au plan divin de justice et de paix».

Fidèle à cet idéal, Développement et Paix a, depuis 30 ans, sensibilisé la population du Canada aux besoins des nations pauvres et a suscité ainsi un impact positif sur le choix de notre propre style de vie. L'organisme a recueilli des fonds considérables – quelque 300 millions $ – auprès d'une population qu'il faut féliciter de sa générosité. Il a aussi soutenu plus de 10 000 projets de secours et de développement en 70 pays d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Ces projets ont, entre autres, pour objets: le droit au logement et à l'éducation, les conditions d'exercice et de rémunération du travail, la promotion de la condition féminine, l'essor de mouvements coopératifs. À l'occasion de ce 30e anniversaire, nous remercions tous ceux et celles qui ont uni leurs efforts et leurs prières aux nôtres afin que Développement et Paix remplisse son exigeant mandat.

Les tâches d'aujourd'hui

L'urgence et l'ampleur des tâches qui attendent *l'Organisation catholique canadienne* pour le Développement et la Paix ne sont pas moindres aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Économistes et démographes observent un accroissement dramatique de la pauvreté dans le monde, qui s'explique en partie par l'approche que la société a adoptée en matière d'économie. Tandis que, par souci d'assainir son budget, le gouvernement canadien se voit dans l'obligation de réduire son aide aux pays pauvres, Développement et Paix doit redoubler d'efforts pour remplir sa mission.

Si nous sommes à l'écoute du message de justice et d'amour de l'Évangile, il ne nous est toutefois pas possible, comme catholiques, de rester insensibles devant la misère qui accable les personnes marginalisées, opprimées et exploitées de ce monde. Développement et Paix nous offre une manière unique d'exprimer une dimension essentielle de notre engagement à la suite du Christ. L'organisme constitue une véritable expression de notre foi.

Les années de préparation au Grand Jubilée de l'An 2000 invitent tous les membres de l'Église catholique au Canada à faire un effort spécial en faveur de Développement et Paix. Le jubilé, dans la tradition biblique, est une ère de redistribution plus équitable des biens, une ère d'échange et d'entraide. Quoique notre pays ne fasse pas exception et quoique nous soyons nous-mêmes touchés par des conditions économiques difficiles, il est de notre devoir d'aider ceux et celles qui sont confrontés à des situations de vie beaucoup plus dramatiques que les nôtres. En effet, l'appel au partage selon l'Évangile invite à donner non seulement «de son superflu», mais aussi «de son indigence» (Cf Mc 12, 41-44).

Développement et Paix nous donne les mains et les moyens pour étendre notre action jusqu'aux confins de la terre. Grâce à l'appui de chacun et chacune d'entre nous, cet organisme de l'Église catholique au Canada pourra poursuivre la tâche qu'il a entreprise en 1967 et l'étendre au-delà du nouveau millénaire, témoignant ainsi de la compassion, de la solidarité et de la fraternité de notre Église.

Gens d'ici

Pierre improvise

À la suite d'un ralentissement dû à des problèmes techniques, la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) reprend ses activités de plus belle. Sous la nouvelle coordination de Pierre Tétrault, la LIM se prépare en effet au lancement de deux matchs pré-saison les 5 et 12 novembre.

Étudiant de 2e année en arts au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Pierre Tétrault a accepté le défi de remettre la LIM en marche entre deux examens de mi-session. «J'ai accepté parce que j'aime le travail d'organisation, affirme-t-il. Je sais qu'il y a de moins en moins de joueurs à la LIM et qu'il y a des conflits politiques entre les anciens joueurs et le Festival du Voyageur, mais je ne veux pas m'embarquer là-dedans. Pour l'instant, j'essaie plutôt de trouver une relève. Ça fait que la moitié des joueurs sont des étudiants du CUSB cette année.»



Pierre Tétrault.

La LIM est donc composée de trois équipes ayant chacune cinq à six joueurs. Et le public aura la chance de les voir tous à la fois à l'occasion des deux matchs pré-saison. «On a quand même de bons vétérans comme Yvan Lécuyer et Georges Couture, poursuit Pierre Tétrault. Je ne crois pas que ça sera une saison très forte pour la LIM mais ça ne veut pas dire que c'est la fin. Je veux plutôt instaurer les bases pour une remontée l'an prochain.»

Le jeune natif de La Broquerie n'a certainement pas froid aux yeux car, en plus d'étudier à temps plein et de prendre en charge la ligue d'improvisation, il est aussi engagé dans de nombreuses autres activités: travail au Sportex, ambassadeur du CUSB, membre du conseil d'administration du Conseil jeunesse provincial, chroniqueur à CKXL, joueur de hockey. «Je suis pas mal occupé mais ça m'oblige à apprendre à bien gérer mon temps. Ça aussi, c'est un autre défi.»

Même si Pierre Tétrault a remis la LIM sur la bonne voie, il dit toujours être à la recherche de joueurs. «J'ai mis des affiches disant qu'on est à la recherche de joueurs mais souvent les gens ont peur de jouer. Mais comme on m'a dit la première fois, "t'arrives là pis c'est le fun". Ça forme le caractère.» Les intéressés peuvent communiquer avec le coordonnateur au 233-4974.

Carole THIBEAULT

SOCIÉTÉ

Yvette Fiola

Le prix de l'autonomie

Vingt-deux ans, c'est l'âge où on rêve d'autonomie. On veut quitter le nid familial pour voler de ses propres ailes, décrocher son premier emploi ou faire le tour des Amériques sac au dos. Mais pour Yvette Fiola, l'autonomie c'est encore se lever du lit, prendre sa douche, s'habiller ou faire la cuisine sans trop d'aide extérieure.

Paraplégique depuis l'âge de 15 ans, Yvette Fiola termine cette année son baccalauréat en psychologie à l'Université du Manitoba. La jeune femme espère poursuivre ses études aux États-Unis en biopsychologie et étudier le comportement des primates.

Avec sa colonne rompue au niveau de la cinquième vertèbre cervicale, Yvette Fiola a perdu l'usage de ses jambes et ne garde qu'un contrôle approximatif de ses mains. «J'ai un peu de mouvement dans le poignet gauche, mais je ne peux pas utiliser mes doigts. C'est un vrai problème pour taper mes travaux universitaires. Ça me prend un temps fou parce que je frappe les touches une à une et très lentement.»



photo: Anie Cloutier

Yvette Fiola: «On se baignait dans la piscine d'un ami. Je ne me souviens plus exactement de ce qui s'est passé. Tout ce qu'on sait, c'est que j'ai frappé le fond de la piscine avec la tête».

Quand l'argent ça compte

Lorsqu'elle a quitté le Centre des sciences de la santé cinq moins après lun accident qui devait la laisser paraplégique, Yvette Fiola se doutait déjà qu'elle devrait faire preuve d'un trésor de courage physique et moral pour refaire sa vie. Mais ce dont elle se doutait moins, c'était à quel point son autonomie serait liée à la technologie... et surtout que la technologie, ça coûte cher! À titre d'exemple, sa chaise électrique coûte à elle seule 8 000 $.

Les progrès technologique permettent à des millions de gens atteints de paralysie de mener une vie aussi normale que possible. Mais la facture est salée. Un programme informatique, par exemple, permet à Yvette Fiola de dicter son texte qui s'écrit ensuite à l'écran. «Le programme coûte 2 000 $, en plus des écouteurs et du microphone. On vient de l'installer sur mon ordinateur, mais ça ne fonctionne pas!»

«L'argent, c'est vraiment important quand on est handicapé. Ton autonomie en dépend. Je suis chanceuse dans ma malchance. Mon accident est arrivé sur une propriété privée et que j'ai reçu une compensation de la part des propriétaires. Je peux donc acheter les choses dont j'ai besoin sans avoir à soumettre un reçu à Autopac comme doivent le faire ceux qui ont été blessés dans un accident de voiture. Mais la somme versée par leur assurance est déjà à moitié dépensée. Certaines personnes au village pensent que nous sommes millionnaires, mais ils ne se rendent pas compte que tout coûte une fortune! Et ce n'est pas comme si j'étais allée passer des vacances aux Bermudes», fait-elle remarquer.

«Après l'accident, explique Yvette Fiola, les citoyens de Lorette ont fait un "social" pour nous venir en aide. Avec l'argent ramassé, on a pu acheter mon lit et ma chaise roulante manuelle. Le lit est spécialement conçu pour soutenir le corps des personnes paraplégiques et prévenir les plaies de lit. Ce qui veut dire que je n'ai pas besoin que quelqu'un me tourne à toute les trois heures. Ça nous a vraiment sauvé la vie!»

Pour faciliter ses déplacements et faire l'aller retour entre la maison et l'université, Yvette Fiola s'est achetée une camionnette qu'elle a dû faire adapter. «Juste la camionnette, une Safari 1994, coûtait 30 000 $, souligne-t-elle. Et il a fallu faire changer toutes les commandes pour qu'elles me soient accessibles, enlever le siège du conducteur et installer un monte-charge. Je contrôle les clignotants, les essuie-glace, les feux de route et le klaxon avec la tête, tandis que le frein et l'accélérateur sont contrôlés par une manette située à côté du volant. C'est plein d'électronique ces trucs-là, et il n'y a pas un mécanicien au Manitoba qui veut toucher à ça!»

La camionnette a donc été envoyée à Toronto où un mécanicien spécialisé dans les véhicules adaptés pour personnes handicapées a pu faire les modifications nécessaires et rendre, un an plus tard, la camionnette adaptée à sa propriétaire. Prix de la facture: 50 000 $, à laquelle il faut ajouter les 1 600 $ aller/retour pour transporter la camionnette à Toronto à chaque fois qu'un des systèmes électroniques brise, ce qui, confie Yvette Fiola, arrive trop fréquemment.

«Quand je n'ai pas ma camionnette, je dois utiliser un service de taxi qui accepte les chaises roulantes. Il n'y en a pas des tonnes et il faut réserver le service. Ça veut dire qu'on ne peut rien faire spontanément. Il faut tout planifier, savoir où et quand on va vouloir quitter la maison 48 heures en avance et faire preuve de beaucoup de patience.»

Le service de taxis peut également se révéler onéreux. Il en coûte par exemple 80 $ pour faire l'aller/retour entre Lorette et l'Université du Manitoba. «J'ai flambé une fortune l'an dernier juste en taxis quand ma camionnette a dû être envoyée pendant deux mois à Toronto pour régler un problème électronique. Et c'est sans compter le prix des réparations qui s'élevait à 4 000 $», lance Yvette Fiola.

Comme toute nouvelle conductrice, Yvette Fiola a dû obtenir son permis de conduire avant de prendre la route. Une expérience qu'elle n'est pas prête d'oublier. «J'ai dû me rendre deux semaines à Toronto pour apprendre l'emplacement des commandes et leur fonctionnement. De retour à Winnipeg, je devais encore suivre le cours de conduite. Mais quand je me suis présentée devant l'instructeur, il a refusé de me donner le cours parce que je n'avais pas fait poser de frein d'urgence du côté du passager. On ne nous avait jamais dit ça! Et en plus, un frein à cet emplacement aurait comporté un élément de risque une fois le cours terminé. Alors j'ai téléphoné à mon instructeur de Toronto. Je lui ai demandé s'il accepterait de me donner le cours de conduite, si je lui payais son billet d'avion et le logeais pendant deux semaines. Il a dit oui et ça a très bien été.»

La camionnette est synonyme de mobilité et d'indépendance pour Yvette Fiola, mais il n'en faut pas beaucoup pour transformer une simple sortie en tragédie. L'an dernier, par exemple, quittant le cabinet du médecin, Yvette Fiola monte dans son véhicule et s'apprête à boucler sa ceinture de sécurité quand elle perd l'équilibre et tombe vers l'avant, affaissée sur les genoux. «Je ne pouvais plus me relever. Je ne pouvais pas non plus rejoindre les commandes de la voiture. J'ai appelé à l'aide, mais personne ne m'entendait. Alors j'ai pris mon mal en patience et j'ai attendu que quelqu'un s'apperçoive que je n'étais pas rentrée à la maison. Je suis restée comme ça pendant dix heures avant que la police me trouve. Après ça, mes parents sont devenus encore plus protecteurs», raconte-t-elle.

«À 15 ans, je me laissais gâtée par ma famille. Mais maintenant, j'ai besoin de plus de liberté. Je ne peux pas dépendre toujours de quelqu'un si je veux être perçue comme une femme à part entière. Les jeunes hommes que je rencontre à l'université sont toujours un peu intimidés par mon handicap. Ils ne veulent pas se retrouver dans une relation sentimentale avec une fille qui ne peut rien faire seule. Ça leur fait peur et je les comprends, confie-t-elle. C'est un peu pour ça que c'est vraiment important pour moi d'être autonome.»

Anie CLOUTIER

Le Club  de Bicolo

Bonjour!

Merci à tous les amis de partout qui m'ont trouvé de merveilleux déguisements pour l'Halloween! J'avais vraiment l'embarras du choix! J'ai choisi 30 gagnants.

Cette semaine, je publie aussi deux des histoires à faire rire ou à faire peur que j'ai reçues.

Les gagnants et gagnantes recevront leur prix par la poste.

À la semaine prochaine!

Bicolo

La fille et la chauve-souris

Il était une fois une petite fille nommée Chantal. Elle avait comme amie, une chauve-souris et elle l'aimait énormément! Chantal et la chauve-souris étaient inséparables!

Le soir de l'Halloween, ils sont allés voir un film d'horreur au cinéma. L'histoire du film était d'une chauve-souris qui devint un vampire. Ce vampire a mis ses deux dents dans le cou d'une femme, a sucé tout son sang et elle est morte.

Chantal était toujours un peu triste parce qu'elle n'était pas comme son amoureux. Elle avait juste un seul voeu: elle aurait voulu devenir une chauve-souris pour qu'ils puissent rester toujours ensemble les deux.

Chantal avait un peu peur que sa chauve-souris était peut-être un vampire et sucer son sang. Mais elle avait confiance que sa chauve-souris l'aimait et qu'il ne ferait jamais cela!

Tout d'un coup la chauve-souris s'est transformée en vampire. La fille avait très peur pour sa vie, mais ensuite elle réalisa que la chauve-souris/vamprie qu'elle aimait tellement ne sucerait jamais son sang. Tout à coup le vampire saute sur elle et plante ses immenses dents pointues dans son cou et commence à sucer son sang. Chantal, horrifiée, croyait que c'était sûrement la fin mais elle ne meurt pas! Elle devient aussi un vampire comme son amour. C'était le meilleur jour de sa vie!

Chantal et Claude (son vampire) vécurent une longue et heureuse vie et ils eurent beaucoup de vampires juniors.

Kristyn Grégoire
Saint-Jean-Baptiste

Nos gagnants



Félicitations à:

Brigitte Simard
Éric Alarie
Martin Pilon
Jolène Dupuis
Matthew Fouillard
Kelly Haney
Danielle Chartier
Céleste Fleury
Annick Potvin
Patrick Baudry
Julien Bosc
Justin Robert
Merisa Thevenaut
Jeremy Bruneau
Christina Nault
Jeffrey Dupont
Pierre Soulard
La famille Grégoire de Saint-Jean-Baptiste
Sylvie Dubé-Forslund
Véronique Simard
Émilie Roy
Stéphanie Hamilton
Nicolas Joubert
Janelle Curry
Fabio Dubé-Forslund
Rochelle St-Amant
Ashton Beaupré
Jim Mourant
Chantale Clement
André Loiselle

Éric se perd au zoo

Éric court vers la voiture. Son papa, sa maman et sa petite soeur, Nadine, l'attendent.

Toute la famille part de Sainte-Agathe pour aller visiter les animaux au zoo.

Arrivée au zoo, la famille marche vers la cage des lions. Mais Éric court vers la cage des oursons sans le dire à ses parents.

Tout à coup, Éric regarde derrière lui. Où est sa famille? Sa famille est partie sur l'autre sentier.

Éric a peur et il pleure. Il est tout seul.

À la cage des lions, les parents d'Éric ne le voient pas. Ils sont inquiets. Que vont-ils faire?

Éric décide d'aller attendre à la voiture. Et voilà ses parents!

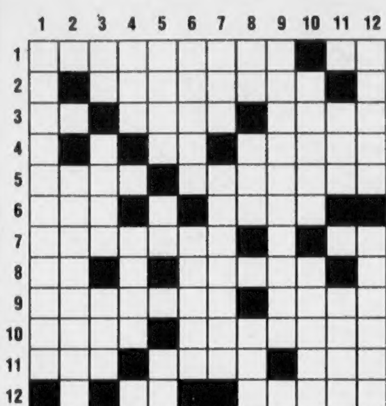


Tout le monde est content. Éric n'aime pas se perdre au zoo. Maintenant, il suit son papa et sa maman.

Classe d'Irène Lemoine
école Sainte-Agathe

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97



HORIZONTALEMENT

1. Aiguiseur de couteau. – Prép. lat.
2. Que portent les prêtres.
3. Fleuve italien. – L'Être Suprême. – Dernier repas.
4. Sœur. – Ami fidèle de l'homme.
5. Petite île de la Méditerranée. – Accord.
6. Titre anglais. – Au grand air.
7. Allongeait par traction. – Pron. indéf.
8. Nég. – Habitation des abeilles.
9. Terre considérée par rapport à l'agriculture. – Nom gaélique de l'Irlande.
10. Grand lac. – Temps pendant lequel un corps délibérant reste assemblé.
11. ...-de-chaussée. – Mélangé. – ville des Pays-Bas.
12. Inflammation des synoviales du poignet. – Sables mouvants.

VERTICALEMENT

1. Exhiber devant les yeux.
2. Paille qu'on répand dans les écuries (pl.).
3. Post scriptum. – Refuge. – Graminacée.
4. Juge d'Israël. – Qui n'est pas commun.
5. Viens à la suite de. – Poss. – Milieu.
6. Unité de volume pour le bois de chauffage. – Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.
7. Liquide transparent. – Conforme à l'usage, à la raison.
8. Premier. – Comté. – Utile à la cuisinière.
9. Perquisitions.
10. Fleuve de France. – Tribu sauvage.
11. Clair. – Mêlé d'iode.
12. Arbre. – Religieuses.

RÉPONSES DU N° 96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	N	E	R	A	L	I	S	E	R	■
2	E	L	E	V	A	T	I	O	N	■	A	L
3	N	E	■	A	V	E	C	■	■	I	■	I
4	E	V	E	■	E	L	E	M	E	N	T	S
5	R	A	C	E	■	E	■	A	R	T	■	S
6	A	T	R	E	S	■	A	S	S	I	S	E
7	L	O	U	S	T	I	C	■	E	M	U	S
8	I	I	■	T	A	C	T	S	■	E	■	■
9	T	R	O	I	S	I	E	M	E	■	E	T
10	E	E	■	■	E	■	S	I	R	E	N	E
11	S	■	N	O	■	A	■	T	I	R	E	T
12	■	D	E	B	O	U	C	H	E	■	E	E

Recette — Potée jardinière

2 choux-raves
2 carottes
1 petit chou-fleur
10 choux de Bruxelles
250 g de haricots verts
2-3 feuilles de céleri et de chou vert (frisé)
100 g de petits pois
1/2 céleri
2 poireaux
3 pommes de terre
1 oignon
50 g de beurre
1 1/2 l de bouillon de viande à la moelle (ou 3 cubes de bouillon)
1 cuil. à café rase de sel
sel, poivre, épices

- Nettoyer, laver et au besoin éplucher tous les légumes. Défaire le chou-fleur et en jeter le trognon. Peler et hacher l'oignon, couper les pommes de terre en rondelles.
- Faire rissoler l'oignon dans le beurre avec le persil, ajouter le céleri, les carottes, les choux-raves et les choux de Bruxelles, couvrir. Au bout de 10 minutes environ, mouiller avec le bouillon, ajouter les autres légumes.
- Faire cuire encore 20 minutes environ. Rectifier l'assaisonnement avant de servir.

Pour 4 personnes.

DÉJÀ VU



Ding Dong!

Ces trois cloches sont très décorées. Pouvez-vous identifier la paroisse à laquelle elles appartiennent et l'occasion pour laquelle elles ont été ainsi ornées?

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface.

RÉPONSE: Il s'agit de la bénédiction des trois cloches de Sainte-Anne-des-Chênes en 1915.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
123-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. M.H.V.
159-

RECHERCHE

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

GARDERIE familiale à Saint-Vital, près de Dunkirk. Mère de 2 enfants et TSE III a une place disponible à temps plein. 255–5500.
162-

À VENDRE

À VENDRE: Épicerie dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, avec 2 appartements de 2 chambres à coucher, et studio de coiffure déjà loué. Installation pour le poulet Chester Fried et d'un comptoir postal. Pour plus d'information contactez Notre-Dame Solo au 1–204–248–2302 ou le 1–204–248–2253.
132-

À VENDRE: Saint-Labre, maison de 2 étages, 4 ch. à coucher, nombreuses rénovations, 160 acres, 40 ouverts. Date de possesion flexible. 57 000 $ Composez le (204) 429–2078.
140-

À VENDRE: Vivez dans le cœur de Saint-Boniface. Maison d'approximativement 1 300 pi², 3 chambres, salle à dîner formelle, grande cuisine, salon, nouveau: AC, fournaise. BONI: Garages pour 3 voitures. À voir. 237–8200.
153-

À LOUER

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 595 $/mois. Stationnement pour 2 voitures. Planchers de bois franc, 2 entrées privées, buanderie, réfrigérateur, cuisinière, service d'autobus en face, endroit d'entreposage. Composez le 257–9448 ou 255–1578.
119-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher. Saint-Boniface. Stationnement inclus. À partir du 1er octobre. 231–2848 ou 233–9650.
137-

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible immédiatement. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
147-

À LOUER: Rue Dumoulin, app. d'une chambre à coucher, 395 $ par mois. Disponible le 1er décembre. Composez le 233–2977.
152-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, Fort Garry Place, vue sur le sud-est de la ville, disponible dès maintenant. 5 appareils compris + eau. 515 $. 235–0670.
154-

À LOUER: Saint-Boniface. 505, Ritchot. Appartement de 2 chambres à coucher, climatisation, sécurité, 465 $ par mois. Tél.: 233–0961.
156-

À LOUER: Appartement angle Traverse et Horace. Une grande chambre à coucher, plancher de bois franc, endroit d'entreposage, buanderie à l'étage. Composez le 233–6386.
157-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très propre à sous-louer. Disponible immédiatement au Manor Grable, 415, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. 556,93 $ par mois. Stationnement compris, air climatisé, balcon, ascenseur, sécurité. Composez le 233–5786 ou le concierge au 237–6137.
158-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2, La Vérendrye, 350 $ + électricité. Stationnement. Disponible immédiatement. Composez le 237–3981.
160-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, 301, rue Horace. Près de l'autobus et du Safeway. Une chambre à coucher, 421 $ par mois. Appelez Richard au 233–4128.
161-

À LOUER: Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. À Saint-Boniface. 390 $ par mois + électricité. Disponible immédiatement. 663–8855 ou 237–3954.
163-

À LOUER: Près de Saint-Boniface. Duplex de 2 chambres à coucher. Nouvellement décoré, très propre. 475 $ par mois. Disponible le 15 novembre. 222–5094.
164-

À LOUER: 245, boulevard Provencher, Place de ville. Disponible le 1er novembre. Grandes chambres à coucher, air climatisé. 2 appartements de 2 chambres à coucher. 532 $–562 $. Appartement d'une chambre à coucher 460 $, tout inclus. 231–3331.
165-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES…

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES



Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

SERVICES



BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS,
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Marc Rivard, CA	255-9615
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA	255-9603
Georges Picton, CGA	255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	255-9621
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP	255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CFE	255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE	255-9622
ÉVALUATION D'ENTREPRISES	
Paul Prenovault, CA	255-9613

Services de consultations en affaires



BDO Dunwoody
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 293-8593
F. (204) 237-0134
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez
GRATUITEMENT

un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________